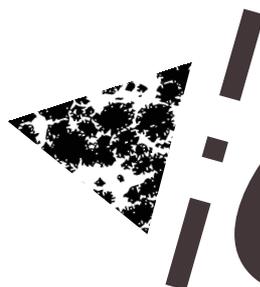


Sommaire

COMPTES RENDUS DU C.A. DE L'ANEF	1
C.A. du 22 septembre 2001	1
C.A. du 30 novembre 2001	4
ANNONCE	5
ENSEIGNEMENTS	9
COLLOQUES	25
Comptes rendus	25
Annonces de colloques	34
RÉSEAUX	43
PUBLICATIONS/SOUTENANCES DES MEMBRES DE L'ANEF	63
APPELS À CONTRIBUTIONS	65
LIVRES	71
Comptes rendus	71
Parutions	91
Publications officielles	106
REVUES	111
MANIFESTES	121
BULLETINS DE COMMANDE	127
STATUTS	129
ADHÉSION, ABONNEMENT	131

L'ANEF a désormais un site Internet :
<http://www.anef.org>
et une nouvelle adresse électronique :
contact@anef.org



Comptes rendus du C.A. de l'ANEF

C.A. du 22 septembre 2001

Présentes : Nicole Décuré, Judith Ezekiel, Michèle Ferrand, Annik Houel, Françoise Picq, Hélène Rouch.

Invitée : Bonnie Woolley.

▲ L'ANEF appelle à la **manifestation du 29 septembre** pour les femmes d'Afghanistan, la paix et la démocratie. Prévue de longue date par la marche mondiale des femmes, cette manifestation est confirmée. Contact : marchfem@ras.eu.org

▲ **cole et in galit s de sexe**

La brochure de la journée de décembre 1999 va être mise en page et publiée en supplément du bulletin (envoyée gratuitement aux adhérentes, vendue aux extérieurs).

▲ **tudes f ministes**

Mise à jour de la brochure. Il faut prévoir une réunion du sous-groupe (Erika, Nicky, Michèle, Annik). Le travail de rédaction sera rémunéré.

▲ **25 ans d tudes f ministes, l exp rience Jussieu**

Le livre est sorti. Sommaire en fin de numéro.

▲ **Le passage l euro**

Les prix pour l'adhésion sont convertis au chiffre inférieur : 45 € pour l'adhésion à 300 FF ; 30 € pour l'adhésion à 200 FF (revenus inférieurs à 1 500 €) ; 15 € pour les étudiantes. Les abonnements seront de 50 €. Le prix des brochures est fixé à 7 €, l'annuaire à 15 €.

▲ La Commission européenne (DG Science, recherche et développement) organise à Bruxelles, une **conférence "Genre et recherche" les 8 et 9 novembre**. Françoise Picq ira pour l'ANEF. Par ailleurs, Nicky Le Feuvre fera une intervention.

▲ **La mission galit des chances dans l enseignement sup - rieur** (voir compte rendu de Nicky dans le Bulletin n° 35) : une lettre signée de Francine Demichel (directrice des enseignements supérieurs au MEN) et de Ketty Scwhartz (directrice de la recherche au ministère de la Recherche) sera envoyée aux président-e-s d'université avec un questionnaire pour recenser les enseignements et les recherches dédiés (ou prenant en compte) la question du genre (ou quelque dénomination qu'on lui donne). Les réponses sont attendues pour décembre.

Pour le dépouillement des réponses, le Service des droits des femmes lancera un appel d'offre (auquel d'ANEF répondra).

▲ **Le Colloque de Toulouse de juillet 2001 : " La recherche francophone, ruptures, r sistance, utopies "**.

L'ANEF participe à l'organisation et donne une subvention de 10 000 FF (équivalent euros).

L'ANEF propose la tenue d'un atelier dans le cadre de l'axe 3 : Recherches féministes, militantisme, action politique. Il faut envisager de le préparer pour le 15 décembre. Il tiendrait lieu de journée de l'ANEF.

▲ Le Collectif des droits des femmes prépare un **forum-d bat national les 9 et 10 mars 2002** pour « se donner un temps fort de réflexion pour affiner nos analyses sur certains points comme la prostitution, la mondialisation, la bio-éthique, les discriminations,

le libéralisme, la question du « choix », le 3^e et le 4^e âge, etc. Ce devrait être une occasion pour les chercheuses de participer à la réflexion avec les militantes. Appel aux adhérentes à intervenir selon les thèmes proposés.

▲ Françoise Picq a été invitée à introduire le colloque sur « le nouveau féminisme » organisé par l'association Aborus, fin novembre. Ce sont des femmes managers qui ne contestent pas le système où elles sont insérées, mais se mobilisent contre les discriminations avec les outils modernes ».

▲ Le site WEB

Le site www.anef.org est mis en activité. Les dernières informations y sont données dans la rubrique « Actu » en deux catégories pour distinguer celles que l'ANEF souligne (infos reconnues comme intéressantes) et celles qu'elle signale (infos reçues). À l'avenir, elle demandera à une personne, inscrite sur la liste de diffusion de l'ANEF, de mettre ces informations en forme pour mise en ligne par la webmistress.

▲ Le Bulletin n° 36 doit être bouclé au prochain C.A. Celui-ci est fixé au 30 novembre.

C.A. du 30 novembre 2001

Présentes : Nicole Décuré, Dominique Fougeyrollas, Annik Houel, Brigitte Lhomond, Françoise Picq, Hélène Rouch.

▲ **Compte rendu du C.A. précédent**

Adopté à l'unanimité après corrections.

▲ **Pétitions**

L'ANEF signe la pétition « Solidarité avec les Égyptiens victimes de l'intégrisme » (voir la rubrique « Manifestes »).

▲ **Brochure École et inégalités de sexe**

Les dernières corrections sont en train de se faire.

▲ **Assemblée générale de l'ANEF**

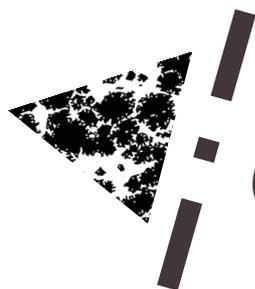
L'A.G. aura lieu lors du colloque de Toulouse en septembre 2002. Les élections pour le C.A. se feront à cette occasion.

▲ **Colloque de Toulouse (17-22 septembre 2002)**

L'ANEF propose un atelier sous forme de table ronde avec l'ensemble des associations d'études féministes des divers pays sur les liens de ces associations avec les institutions d'enseignement et de recherche ainsi que les pouvoirs publics et les instances internationales.

▲ **Le RING** (Réseau interuniversitaire national sur le genre) organise un colloque sur le concept de genre à Paris, en principe les 24 et 25 mai 2002.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité en fin de séance.



annonce

Le colloque international

« *La recherche féministe francophone : Ruptures, résistances et utopies* »

initialement pr vu Toulouse en juillet 2002 aura finalement lieu du mardi 17 au dimanche 22 septembre 2002.

Chères amies et collègues,

Vous êtes nombreuses à nous avoir manifesté votre solidarité et sympathie à la suite de l'explosion de l'usine chimique AZF à Toulouse, le 21 septembre dernier. Nous vous sommes d'autant plus reconnaissantes que cet accident a eu des conséquences graves pour beaucoup d'entre nous et pour nos proches. Indépendamment du choc émotionnel considérable de l'événement, plusieurs d'entre nous ont subi des dégâts importants et les bureaux de l'équipe Simone-Sagesse ont été fortement endommagés. D'après les dernières expertises, il va falloir douze mois de travaux de remise en état de la Maison de la recherche, alors que d'autres bâtiments du campus seront irrémédiablement perdus. La construction de 80 pré-fabriqués sur les parkings de l'université devra nous permettre de reprendre nos enseignements d'ici la fin du mois de novembre 2001, mais les autres activités de l'équipe Simone-Sagesse se déroulent désormais dans « la nature » et nous savons qu'il s'agit, pour reprendre le terme convenu, d'une situation « provisoire durable ».

Annnonce

C'est essentiellement en raison des bouleversements occasionnés par l'explosion que nous avons pris la décision de reporter les dates du colloque international « La recherche féministe francophone », qui devait se dérouler début juillet 2002 à Toulouse. C'est désormais en septembre 2002 (du mardi 17 au dimanche 22) que nous vous convions à cette manifestation. Ce changement ne s'est pas opéré sans difficultés et nous espérons que les dates sur lesquelles nous nous sommes finalement arrêtées ne vous poseront pas trop de problèmes.

Le texte de présentation du colloque demeure inchangé (voir le Bulletin de l'ANEF n° 35 de l'été 2001, pages 74-83) et le planning présenté ci-après (p. 40). Nous vous invitons à diffuser aussi largement que possible l'appel à communications autour de vous. À cet effet, nous vous rappelons quelques étapes importantes dans la préparation du colloque.

▲ Le 15 janvier 2002 : Date limite de réception des propositions de coordination et d'animation des ateliers thématiques.

Nous souhaitons vivement compter sur votre collaboration pour l'organisation de ces ateliers qui se dérouleront chaque après-midi du colloque. Le nombre d'ateliers n'est pas limité a priori et il vous revient de nous faire des suggestions de regroupement des communications en fonction de vos propres centres d'intérêt. Chaque atelier bénéficiera d'un maximum de cinq séances de travail (d'une durée de 2 heures chacune) et chaque proposition de communication sera affectée à un atelier précis. Nous avons déjà reçu quelques propositions de coordination d'ateliers, mais nous souhaitons en recevoir beaucoup plus d'ici la mi-janvier 2002 (ou même plus rapidement si vous y avez déjà réfléchi).

▲ Le 15 janvier 2002 : Date limite de réception des propositions d'invitation pour les séances plénières et tables rondes.

Indépendamment des propositions de communication que les unes et les autres nous adresseront en temps utile, les intervenantes dans les séances plénières et les tables rondes doivent être

contactées bien avant la date du colloque. Nous souhaitons nous et vous faire plaisir, en invitant de « grandes figures » de la recherche féministe francophone à travers le monde. Pour cela, nous avons besoin de savoir qui vous avez envie d'entendre au colloque. Qui sont les conférencières qui vous font vibrer, réfléchir, progresser dans vos propres recherches ? Quelles sont les « incontournables » dans notre champ et que vous avez une envie folle de voir figurer au programme de ce colloque ? Nous avons nos idées, mais nous aimerions recevoir rapidement vos suggestions aussi.

▲ Le 30 janvier 2002 : Diffusion des propositions d'atelier reçues et acceptées sur le site web du colloque (en préparation). Diffusion d'un pré-programme des séances plénières et des tables rondes.

▲ Le 15 mars 2002 : Date limite de proposition des communications (titre + résumé + atelier de rattachement).

▲ Le 15 juin 2002 : Date limite impérative d'inscription au colloque. Nous bénéficions de l'aide du Centre de promotion de la recherche scientifique pour l'organisation matérielle du colloque. Les personnes qui travaillent au CPRS sont d'un grand professionnalisme. Elles font à chaque fois des miracles mais ne doivent pas être pour autant corvéables à merci. Dans la mesure où les réservations d'hôtel et des salles du colloque seront prises en charge par le CPRS et étant donné la fermeture de l'université au mois d'août, nous devons clôturer les inscriptions bien avant les vacances d'été. Nous comptons vivement sur votre aide dans le respect de ces délais.

▲ Le 15 juillet 2002 : Diffusion du programme définitif du colloque sur le site web.

Dans l'attente de vous retrouver à Toulouse en septembre prochain, recevez, chères amies et collègues, nos salutations les plus chaleureuses.

Nicky Le Feuvre
Pour le Comité d'organisation du colloque
Université de Toulouse-Le Mirail

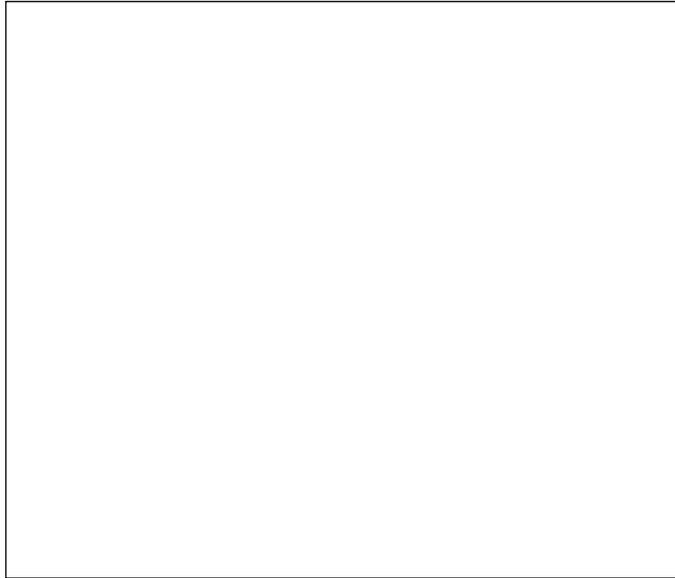
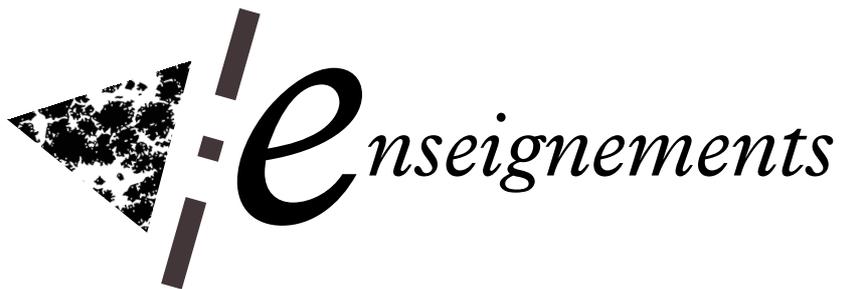


Photo Nicole Décuré

Toulouse, 1994.



LESTAMP – Université de Nantes

(Laboratoire d'Études des Transformations et Acculturations
des Milieux Populaires)

« Femmes et sociétés »

Séminaire 2001-2002 — 1^{er} semestre

- Lundi 12 novembre 2001 : « Chanter le destin des femmes », par Joëlle Deniot, sociologue, LESTAMP, Université de Nantes.
- Lundi 10 décembre 2001 : « Conduites érotiques féminines », par Claude Leneveu, sociologue, LESTAMP, Université de Nantes.
- Lundi 14 janvier 2002 : « Les espaces français de l'emploi féminin », par Jacky Réault, sociologue, LESTAMP, Université de Nantes.
- Lundi 28 janvier 2002 : « Ce qui fait obligation dans le lien social familial – approches sociologique et juridique », par Françoise Bloch et Monique Buisson, sociologues, Groupe de Recherche sur la Socialisation (GRS), Université Lyon 2.

Séminaire ouvert, salle 4 046, bâtiment de la Censive, de 17 h à 19 h.

EHESS – Université de Paris ?***Le sexe des techniques.******Histoire et sociologie contemporaines***

S minaire EHESS anim par Madeleine Akrich*, Danielle Chabaud-Rychter**, Delphine Gardey***.

Le séminaire a lieu à l'EHESS – 105, bd Raspail 75006 Paris, salle 10, les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à 11 h (12 et 26 novembre, 10 décembre 2001, 14 et 28 janvier, 11 février, 11 et 25 mars, 8 avril, 13 et 27 mai, 10 juin 2002).

Problématique générale du séminaire :

Au cours de la première année de séminaire (2000-2001), nous avons cherché à constituer à trois voix la cartographie d'un champ de recherche qui n'existe pas en tant que tel en France, le domaine « genre et techniques ».

Penser le lien entre les techniques et le genre, c'est considérer que les techniques n'ont pas des « aspects sociaux » mais sont sociales dans leur constitution ; que la définition du féminin et du masculin, les relations entre les sexes ne sont pas des données (des faits de la nature), mais ont une histoire, une sociologie, une anthropologie ; que ces deux constructions vont parfois ensemble et qu'il est alors possible de dire du genre et des techniques qu'ils se construisent mutuellement. C'est sur cette entre-définition du féminin et du masculin, des objets et des humains qu'ont porté et que porteront de nouveau nos questionnements.

* Centre de Sociologie de l'Innovation, École des Mines – 60, bd Saint-Michel 75006 Paris – 01 40 51 92 84, akrich@csi.ensmp.fr

** Genre et Rapports Sociaux (ex GEDISST), IRESCO – 59-61, rue Pouchet 75017 Paris – 01 40 25 12 01, chabaud@msh-paris.fr

*** Centre de Recherches en Histoire des Sciences et des Techniques, CSI/CNRS – 30, av. Corentin-Cariou 75930 Paris cedex 19, 01 40 05 75 63, d.gardey@cite-sciences.fr

L'enjeu du séminaire demeure de rendre compte de la créativité et de la portée heuristique de travaux actuels qui s'attachent à explorer en histoire et en sociologie les liens complexes qu'entretiennent les sciences et les techniques avec la définition des identités sexuées ou les relations de genre ; d'entreprendre une généalogie intellectuelle de ce champ et de rétablir dans leur diversité et leurs apports respectifs les courants théoriques, préoccupations et approches à l'origine de ce point de convergence. Les lectures que nous menons sont donc multiples, tant du point de vue des terrains, sujets, méthodologies et disciplines concernés, que du point de vue des corpus théoriques envisagés.

Quatre thèmes seront traités cette année :

- technologies du quotidien : des objets et du genre ;
- analyses des techniques et du genre à l'épreuve des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- techniques et redéfinitions des identités de sexe et de genre ;
- entre dynamique des savoirs et demande sociale : techniques de reproduction et de contraception.

Programme du séminaire 2001-2002 :

- Lundi 12 novembre : Présentation générale du séminaire

Th me 1 :

Technologies du quotidien : des objets et du genre

- Lundi 26 novembre 2001 : Techniques du quotidien : le vocabulaire et le genre des objets
- Lundi 10 décembre 2001 : Histoires et sociologies d'un objet technique : le lave-linge

Th me 2 :

Analyses des techniques et du genre I preuve des nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Lundi 14 janvier 2002 : Les techniques de l'information et de la communication et la question du genre
- Lundi 28 janvier 2002 : L'usage des objets comme action située
- Lundi 11 février 2002 : Technologies de l'information et de la communication, imaginaire et construction de soi

Thème 3 :

Techniques et red finitions des identités de sexe et de genre

- Lundi 11 mars 2002 : Histoires d'hier et d'aujourd'hui : du travestissement au transsexualisme
- Lundi 25 mars 2002 : Autour de Judith Butler : matérialité et discursivité de la construction du genre
- Lundi 8 avril 2002 : Les technologies du transsexualisme

Thème 4 :

Entre dynamique des savoirs et demande sociale : techniques de reproduction et de contraception

- Lundi 13 mai 2002 : La fabrication des sciences reproductives
- Lundi 27 mai 2002 : Histoire sociale de la contraception
- Lundi 10 juin 2002 : Des corps et des genres : autour de Donna Haraway

GERS – Paris

(Genre et Rapports Sociaux)

La violence, les mots, le corps

Séminaire 2001-2002

Lundi de 14 heures à 17 heures, salle 124 à l'IRESO (sauf la séance du 18 mars de 9 h 30 à 17 h 00, salle de conférences) – 59, rue Pouchet 75017 Paris, métro Brochant ou Guy-Moquet, bus 66 arrêt La Jonquière, ou PC arrêt Porte Pouchet.

Comité d'organisation : Helena Hirata, Emmanuelle Lada, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier

Programme du séminaire :

- Lundi 22 octobre : Mouvements et recherches féministes
Sandrine Garcia (sociologue, Université Paris 9) et Suzy Rojzman (Collectif national Droits des femmes et Collectif féministe contre le viol) ; discutante : Dominique Fougeyrollas-Schwebel (sociologue, IRIS-TS-CNRS)
- Lundi 19 novembre : Corps et travail
Marie Pezé (psychanalyste, hôpital de Nanterre, consultation « Souffrance et travail ») ; discutante : Danièle Kergoat (sociologue, GERS)
- Lundi 17 décembre : Les emplois de l'aide à la personne : enjeux de professionnalisation
Lise Causse (sociologue, CEREQ, Marseille) et Annie Dussuet (sociologue, Université de Nantes et GERS) ; discutante : Liane Mozère (sociologue, Université de Metz)
- Lundi 21 janvier : Chômage et précarité : le vécu des corps
Maria Bernardete Ferreira de Macedo (Université fédérale de Pernambuco) et Xavier Dunezat (sociologue, doctorant GERS) ; discutante : Danièle Kergoat (sociologue, GERS)
- Lundi 4 février : Les fondements de la violence
Françoise Héritier (anthropologue, Collège de France) ; discutante : Michèle Riot-Sarcey (historienne, Université Paris 8)
- Lundi 11 février : « Race », genre et mobilités en Amérique latine : Brésil, Mexique
Séance ad hoc avec Sara Lara (anthropologue, Université nationale autonome du Mexique) et Nadya Araújo Guimarães (sociologue, Université de São Paulo) ; discutant : Michel Agier (anthropologue, Institut de recherche sur le développement)
- * Lundi 18 mars. Journée conjointe GERS / Institut Maghreb-Europe – IME (Université Paris 8) : D'ici et d'ailleurs. Modes de vie, visibilités et ethnicité en questions

Enseignements

Claire Cossée (sociologue, doctorante GERS), Emmanuelle Lada (sociologue, doctorante GERS), Zora Kassou (sociologue, doctorante Printemps), Anissa Mekhaldi (sociologue, doctorante IME), Abdelbaki Rhanaoui (sociologue, doctorant IME) Robert Tuvron (sociologue, doctorant IME), Abdelkader Zekhnine (sociologue, doctorant IME) ; discutants : Aïssa Kadri (sociologue, IME) et Isabelle Rigoni (sociologue et politologue, Centre for Research in Ethnic Relations, University of Warwick, Grande-Bretagne)

- Lundi 8 avril : Être femme et survivre à la rue
Corinne Lanzarini (sociologue, Université Paris Nord-13) ; discutante : Hélène Bretin (sociologue, Université Paris Nord-13)
- Lundi 13 mai : L'incarnation de la domination au cinéma
Dominique Memmi (sociologue, CSU-CNRS) ; discutante : Pascale Molinier (psychologue, CNAM)
- Lundi 17 juin : Agricultrices, violences et résistances
Michèle Salmona (psychologue, Université Paris 10) : discutant : Michel Verret (sociologue)

* Merci de vous inscrire (par mél ou par courrier) si vous souhaitez déjeuner sur place

Contact : UMR Genre et rapports sociaux – (GERS ex-Gedisst
– IRESCO – 59-61, rue Pouchet 75849 Paris cedex
Courriel : gers@iresco.fr - fax : 01 40 25 12 03
<http://www.iresco.fr/labos/gers>

Université de Versailles Saint-Quentin

Centre d'Histoire culturelle des sociétés contemporaines

Rapports sociaux de sexe dans le champ culturel

Séminaire de recherches. Responsables : Geneviève Sellier et Liane Viennot
Programme 2001-2002 : 'Émancipation sexuelle ou contrainte des corps ?'

Enseignements

Le sexe – et surtout le sexe « hors-normes » (mais, aujourd'hui, entre adultes consentants) – est à la mode. Il ne se passe pas un jour qu'on ne nous suggère, par la publicité, dans les colonnes de Libération ou du Monde, sur Arte ou sur M6, sans parler d'Internet, que la libération des pulsions, des identités sexuelles, est le Grand enjeu de la société d'aujourd'hui. Côté culture de masse, Loft Story, suivie par des milliers de jeunes des deux sexes, disséquée, commentée aussi bien dans des émissions graveleuses (l'affaire Skyrock) que dans des articles savants du Monde. Côté culture d'élite, le livre de Catherine Millet (accompagné de celui de Jacques Henric, présentant ses photos intimes) qui relate ses multiples expériences sexuelles : vendu à plus de 200 000 exemplaires, le livre franchit les barrières de classe, trône sur les présentoirs aussi bien à la librairie du Centre Pompidou que dans les relais de gare.

Loft Story, tout comme La Vie de Catherine M., sont perçus par beaucoup comme représentations et véhicules d'émancipation individuelle. Mais n'y a-t-il pas quelque raison de penser qu'il s'agit plutôt d'une nouvelle stratégie dans la construction du consommateur et de la consommatrice idéal-e, voire de l'être idéal, individualisé-e et individualiste, qui ne remet en cause ni les rapports de domination entre hommes et femmes, ni les rapports de domination tout court ?

Des femmes et des hommes, pourtant, cherchent à échapper à cette instrumentalisation de leur corps et de leur être, à tenir sur le sexe et l'érotisme un autre discours : un discours à vocation égalitaire, qui rende compte de leurs désirs aussi bien que de leurs

efforts pour trouver les voies d'une authentique émancipation sexuelle. Comme le montrent les polémiques soulevées par des films comme *À Vendre* ou *Baise-moi*, l'entreprise est aussi malaisée à penser et à réaliser qu'à jauger, en raison de l'environnement social où elle prend place, mais aussi du poids des schémas culturels construits, en France tout particulièrement, autour des relations entre sexe et liberté.

Ces efforts, pourtant, existent et il convient de forger un espace critique à leur réception qui sorte de l'alternative « cela parle de sexe donc c'est formidable » versus « cela parle de sexe donc c'est méprisable ». Ces efforts ne datent, du reste, pas d'hier : les féministes que l'on a appelées Précieuses, celles qui ont connu le libertinage du siècle dit des Lumières, celles qu'on a pu dire « décadentes fin de siècle », et bien d'autres encore, ont souvent fait part de leur questionnement quant à l'émancipation des corps et à ses enjeux – même si leurs propos ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou du moins si déformés que nous ne les connaissons pas pour ce qu'ils étaient.

Nous nous proposons donc d'explorer cette année les discours culturels d'émancipation sexuelle au regard des aspirations à l'émancipation des femmes et à l'égalité entre les sexes.

Afin de conférer plus de cohérence au programme de notre séminaire, rappelons que nous étudions, non les faits sociaux « bruts » et leurs ramifications dans le réel, mais les représentations (celles de la culture d'élite comme de la culture de masse) de ces faits, ainsi que leurs interférences avec ces derniers. La prise en compte du contexte culturel de production des artefacts étudiés est donc indispensable ; celle de leur réception est souhaitable.

N.B. : Le séminaire aura lieu le vendredi de 18 h à 20 h, une fois par mois, et se tiendra désormais au Centre Universitaire de New York University – 56, rue de Passy 75016 Paris.

Calendrier :

- 12 octobre 2001 :
Présentation et discussion collective de la problématique.
- 9 novembre 2001 :
Brigitte Rollet : *Filmer le désir : entre Romance et Baise-moi.*
- 14 décembre 2001 :
Noël Burch : *Homosexualité et misogynie dans le cinéma français contemporain.*
- 11 janvier 2002 :
Danielle Haase-Dubosc : *Des femmes et de l'émancipation sexuelle : tours et détours des représentations au 17^e siècle.*
- 8 février 2002 :
Catherine Viollet : *Erotisme, sexualité, émancipation chez Violette Leduc.*
- 15 mars 2002 : séance exceptionnelle à 17 heures
Annick Pignon : *La sexualité : fascinations narcissiques et identitaires dans la production littéraire française contemporaine.*
Audrey Lasserre : *L'écriture du corps dans les romans féminins « fin de siècle ».*
- 12 avril 2002 :
Hélène Marquié : *Féminin/masculin dans la danse contemporaine française : régression ? subversion des genres ? ou la subversion comme nouveau genre ?*
- 10 mai 2002 :
Claudine Raynaud : *Réflexions croisées sur le devenir-image et la représentation de la sexualité en France et aux États-Unis.*
- 14 juin 2002 :
Sophie Houdard : *Plaisirs des sexes, liberté philosophique au 17^e siècle.*

Contacts :

Geneviève Sellier : gsellier@dial.oleane.com (56, rue de Paradis 75010 Paris)

Eliane Viennot : EViennot@aol.com (6, rue Jean-Monnet 94270 Le Kremlin-Bicêtre)

INSERM, Paris

Histoire des sciences biologiques et médicales : Genre et biomédecine

S minaire, partir du 12 novembre 2001, le lundi de 10 h - 12 h, au Centre Alexandre-Koyr, Pavillon Chevreuil — 57, rue Cuvier 75231 Paris Cedex 05

Ce séminaire poursuivra les thèmes étudiés les années précédentes : la dimension normative de la biologie et de la médecine, l'émergence de la « big biomédecine », le rôle de l'État, la contribution des pratiques d'expérimentation – en envisageant la contribution de la variable « genre » au développement des savoirs et des pratiques en biologie et en médecine. Cette question va être abordée à travers l'histoire de la perception de la dichotomie sexuelle au XIX^e et au XX^e siècles, le développement de la gynécologie, des recherches sur les hormones sexuelles, celles sur le comportement sexuel « normal » et « déviant », ainsi que le traitement médical des individus « intersexe ». Nous allons aussi nous interroger sur le rôle du genre dans l'établissement des domaines spécifiques d'intervention médicale, telle la santé publique ou la médecine coloniale. Finalement, nous allons aborder le rôle des techniques médicales dans l'interprétation des signes envoyés par le corps et dans le façonnement des identités sexués.

Renseignements : Ilana Löwy, directrice de recherche à l'INSERM, CERMES – 182, bd de la Villette 75019 Paris.
Tél. 01 40 05 75 64 – courriel : lowy@ext.jussieu.fr

Attention ! Des modifications sont possibles. Les mises à jour seront disponibles au site du Centre Alexandre-Koyré : www.ehess.fr

Calendrier :

- 12 novembre 2001 :
La genèse de « deux sexes » : biologie, médecine et la différence des sexes, XVIII^e-XIX^e s.
- 3 décembre 2001 :
La « science des femmes » au XIX^e siècle : aux origines de la gynécologie
- 7 janvier 2002 :
L'hystérie et la sexualité féminine
- 28 janvier 2002 :
Sexe biologique, mesure et visualisation : de l'étude des squelettes aux rayons X
- 11 février 2002 :
Sexualité et danger au XIX^e siècle : santé publique, eugénisme et la lutte contre le « péril vénérien »
- 4 mars 2002 :
Intersexualité et homosexualité : interrogations sur le « naturel », fin XIX^e-début XX^e s.
- 18 mars 2002 :
Colonialisme et le corps sexué
- 8 avril 2002 :
Histoire des hormones sexuelles. I. La sexualisation des molécules
- 13 mai 2002 :
Histoire des hormones sexuelles. II. Hormones comme médicaments
- 27 mai 2002 :
La naissance du concept du genre : Intersexualité, transsexualité et les techniques médicales, 1940-1970

Université de Toulouse-Le Mirail

Département de sociologie (UFR SES) – Équipe
Simone/SAGESSE
(Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe)

Violences et stigmatisation

S minaire 3^e cycle Rapports sociaux de sexe 2001/2002 [hors les murs]
Daniel WELZER-LANG

Cette année, nous abordons les questions liées aux violences. Si ce thème est aujourd'hui couramment abordé par les études scientifiques, comme par les médias, le caractère sexué de ces violences est systématiquement occulté. Pourtant, qu'elle constitue le mode central de régulation des rapports sociaux de sexe dans l'espace domestique, qu'elle pérennise des normes (hétéronormalité, virilité), qu'elle permette, dans des formes symboliques ou physiques, le rejet de certain-e-s (désigné-e-s, relégué-e-s) aux marges de l'espace social, la violence est d'abord l'outil des hommes, c'est-à-dire des individus construits socialement comme dominants et garants de l'ordre social. Il importe alors de comprendre comment la violence est enseignée, apprise aux dominants. Comment les procès de socialisation légitiment les violences masculines au point de les invisibiliser, imposant le silence aux dominé-e-s. Comment dominé-e-s et dominants eux/elles-mêmes sont inégaux et inégales devant les violences ?

Cependant, la violence (cf. le double article sur « prostitution » dans Le dictionnaire critique du féminisme, PUF, 2000) est également invoquée de manière contradictoire. En constituant les personnes violentées (femmes, prostituées, homosexuel-le-s, immigré-e-s) comme victimes passives, l'analyse critique (y compris féministe) de la violence peut aussi aboutir à une nouvelle stigmatisation, inhibant leur statut d'actrices, d'acteurs, capables comme tout un-e chacun-e de résistances individuelles, d'adaptations et/ou de stratégies de luttes collectives. En ce sens les liens

entre violences, stigmatisation et luttres contre les violences constitueront aussi un thème central du séminaire.

Ce séminaire, destiné aux étudiant-e-s de 3^e cycle de la filière Rappports sociaux de sexe, est largement ouvert aux autres personnes : enseignant-e-s, chercheur-e-s et activistes.

- Vendredi 7 décembre 2001, 9 h-13 heures
Prostitution et travail du sexe, Saloua Chaker, Françoise Guillemaut (doctorantes), Isabelle (Association Grisélidis)

Les débats sur la prostitution se multiplient. D'un côté, celles et ceux qui se revendiquent du féminisme et considèrent la prostitution comme un travail, utilisent les outils de la sociologie du travail pour l'analyser. De l'autre, on trouve celles et ceux qui, toujours au nom du féminisme, l'entrevoient déjà comme une violence faite aux femmes. Comment les études faites à Toulouse sur le « travail du sexe » enrichissent-elles l'analyse des violences et de la prostitution ?

- Vendredi 18 janvier 2002, 9 h-13 heures
Violence légitime et masculinité : le cas des pratiques sportives, Jean Paul Clément (professeur, STAPS) ; Christine Menesson (maîtresse de conférences, STAPS)

En collaboration avec le DEA « Sciences du mouvement humain »

Il est un lieu où la violence est, sinon légitime, du moins régulée par des seuils de tolérance qui échappent à la loi commune : le sport. Quelle est l'importance des apprentissages sportifs comme constituants, et comme métaphores culturelles, de la masculinité virile ? Comment les femmes s'emparent-elles de ces normes ? En quoi le sport est-il un observatoire des violences légitimes ?

- Vendredi 8 février 2002, 9 h-13 heures
« La folle », le couple butch/fem : le stigmaté comme analyseur social, Jean-Yves Le Talec, Natacha Chetcuti

Enseignements

Au fur et à mesure que les homosexuel-le-s sont admis-e-s dans notre société, se développent de nouvelles formes de normalité. Dans ce sens la figure de la « folle » pour les hommes gais, le couple butch/femm pour les lesbiennes, leur création, leur diffusion voire leur réappropriation, deviennent des analyseurs des rapports entre hétéronormativité et domination masculine.

- Vendredi 15 mars 2002, 9 h-17 heures
Les violences masculines domestiques : analyses sociologiques et interventions sociales

Invité-e-s : les responsables de l'accueil d'hommes violents de Paris, Marseille, Belfort, et l'APIAF (Toulouse)

Daniel Welzer-Lang, Vanessa Watremez

Les violences masculines domestiques, aujourd'hui reconnues, souffrent d'un manque criant d'analyses sociologiques. Pourtant, après l'accueil des femmes violentées, et face à la demande sociale, se développent aujourd'hui plusieurs types d'accueil d'hommes violents, souvent initiés par des psychologues. En quoi l'accueil des hommes violents enrichit-il l'analyse sociologique et en quoi, l'analyse sociologique peut-elle contribuer à l'accueil des hommes violents ?

Contact : Daniel WELZER-LANG
Courriel : dwl@univ-tlse2.fr
7, rue Lakanal 31 000 TOULOUSE
Tél. 05 62 30 91 08
Fax : 05 62 30 81 02

Université de Tours

Recherche et genre

Séminaire des écoles doctorales – Sciences de l'Homme et de la Société – et – Sciences, Santé et Technologie – de l'Université François-Rabelais de Tours

Enseignements

Le monde de la recherche, quelles que soient les disciplines concernées, que ce soit dans les grandes institutions spécifiques (INRA, CNRS, etc.) ou dans les universités, en France ou dans l'ensemble de l'Europe, présente une situation fort différente des positions des hommes et des femmes.

De l'inscription en thèse à la direction d'équipes de recherche, les femmes sont nettement sous-représentées alors que leurs résultats universitaires sont équivalents voire même meilleurs que ceux des hommes. Cette professionnalisation plus difficile des femmes dans les métiers de la recherche se décline différemment selon les disciplines mais elle reflète toujours une situation dans laquelle les femmes occupent des positions moins valorisées que celles de leurs collègues masculins.

Alors que la recherche ne met en concurrence que les seules compétences scientifiques, on peut s'interroger sur ce phénomène de « plafond invisible » qui semble peser sur les carrières féminines.

Ces interrogations rencontreront bien évidemment les questions de la place sociale différenciée des hommes et des femmes dans la société en général mais nous porterons tout particulièrement l'attention sur les différences dans les formes de professionnalisation et dans la gestion des carrières des chercheurs.

Le séminaire qui s'adresse à tous les doctorants de l'université de Tours se déroulera en cinq séances :

- Une demi-journée de présentation de la situation et d'informations sur la thématique :

Enseignements

Sylvette Denèfle (professeure de sociologie, Université de Tours)
31 janvier 2002, 14 h-17 h, salle 105, site Anatole-France

- Une journée et demie consacrée à la recherche dans les grandes institutions :
Sylvie Moreau (directrice de la mission pour la place des femmes au CNRS)
Marie-Claude Hurtig (psychologue, chargée de recherche au CNRS)
1^{er} février 2002, 9 h-12 h et 14 h-17 h, salle 105, site Anatole-France
- Une journée consacrée à la recherche universitaire :
Huguette Delavault (professeure des Universités)
Françoise Cyrot-Lackmann (physicienne, ministère de la Recherche)
1^{er} mars 2002, 9 h-12 h et 14 h-17 h, salle 105, site Anatole-France
- Une demi-journée de présentation de la situation en Europe :
Isabelle Champion (physicienne, chargée de recherche à l'INRA)
15 mars 2002, 9 h-12 h, salle 105, site Anatole-France
Claudine Hermann (physicienne, professeure à l'École polytechnique, fonctionnaire française Femmes et Sciences auprès de l'Union Européenne)
15 mars 2002, 14 h-17 h, salle 105, site Anatole-France
- Une demi-journée de présentation de bilan du séminaire :
Sylvette Denèfle (professeure de sociologie, Université de Tours)
16 mars 2002, 9 h-12 h, salle 105, site Anatole-France



Colloques

Compte rendu

▲ « *Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ?* »

Évelyne DIEBOLT, Nicole FOUCHE

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901, un colloque international s'est tenu les 14 et 15 mai 2001, à la salle Lamartine de l'Assemblée nationale : « Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ? ». Ce colloque était soutenu par un comité scientifique réuni autour d'Évelyne Diebolt, historienne, docteur d'État, présidente de l'association Femmes et associations ; il avait le concours du mouvement Jeunes femmes. Les intervenant-e-s se sont interrogé-e-s sur l'impact de la loi de 1901 dans la société française, hier et aujourd'hui, en se focalisant sur les femmes dans leurs inscriptions associatives. Cette rencontre avait également pour ambition de mettre l'accent sur l'histoire des relations hommes/femmes dans le tissu associatif français. Ce programme, consacré aux femmes et à la loi 1901, se terminait, le 16 mai, au Centre historique des Archives nationales, par une journée d'études, portant sur le thème : « Femmes, associations et archives ».

Les activités associatives ont toujours dessiné les reliefs de la participation citoyenne. Quant aux associations, elles ont, depuis longtemps, animé la vie démocratique. Elles ne sont pas seulement un effet de mode lié au centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901 ; elles sont désormais une liberté fondamentale, intégrée à la Constitution, comme la laïcité ou les droits de l'homme et du citoyen. Dès ses origines, le modèle associatif, en favorisant la participation individuelle au bien commun, s'est voulu un lieu privilégié de rencontre du privé et du public, pour le plus grand bien des Français.

Ces vingt dernières années, le paysage associatif s'est considérablement transformé en France. On assiste à la multiplication des associations et à une diversité croissante des besoins. Leurs relations avec le monde politique sont en pleine évolution : le 1^{er} juillet 2001, une charte de collaboration entre les associations et les pouvoirs publics a été signée à Matignon. Les associations tissent du lien social avec la société civile, elles sont partenaires de l'État, des collectivités locales et des Églises. Elles forment la trame discrète d'une démocratie de proximité. Elles sont environ 900 000 en France.

Dans les associations, les femmes ont toujours formé le gros bataillon des bénévoles. Elles furent présentes dans tous les domaines et à toutes les fonctions, dans des associations de femmes, dans des associations mixtes. Il était donc naturel, au moment de tirer le bilan de la loi de 1901, de s'interroger sur les femmes et sur leur place dans le monde associatif.

Sujets traités par le colloque

- Yvonne Turin, professeure émérite, université Lumière Lyon 2 :
« Expertes en associations : les femmes religieuses du 19^e siècle, un modèle pour celles du 20^e »
- Bruno Dumons, chargé de recherche CNRS, centre Pierre-Léon, Université Lumière Lyon 2 :

- « Entrer en politique pour accomplir sa vie. Itinéraire d'une bourgeoise catholique lyonnaise : Jeanne Lestra et la Ligue des Femmes Françaises (1901-1914) »
- Corinne Bonafoux-Verrax, maîtresse de conférences, Université de Savoie :
« Hommes et femmes dans l'Action catholique pendant l'entre-deux-guerres : la Ligue patriotique des Françaises et la Fédération nationale catholique »
 - Catherine Masson, maîtresse de conférences, Université catholique de Lille :
« Germaine Feron-Vrau, une bourgeoise du nord : du paternalisme à l'Action catholique »
 - Éric Belouet, doctorant, Université de Paris 13 :
« Le couple jociste pendant l'entre-deux-guerres »
 - Marie-Thérèse Chéroure, Hélène de La Messelière :
« Les Guides de France : de l'éducation de la fille à la promotion féminine »
 - Annie Alquier, membre du Conseil d'administration du mouvement Jeunes femmes :
« Diversité, écoute et tolérance : freins ou moteurs d'action ? Le mouvement des jeunes femmes »
 - Claude Viguié, doctorante, École pratique des Hautes Études :
« Les mouvements de jeunesse protestants. Quelles relations entre les sexes ? »
 - Geneviève Dermenjian, maîtresse de conférences, IUFM Aix-Marseille et UMR Telemme :
« La transgression des espaces et des rôles féminins dans les associations de la mouvance catholique sociale : Mouvement populaire des familles (MPF), Mouvement de libération du peuple (MLP), Mouvement de libération ouvrière (MLO), Associations familiales ouvrières (AFO) et Associations populaires familiales (APF), 1940-1960 »

- Sîan Reynolds, professeure, Université de Stirling (Grande-Bretagne) :
« Rhétorique des réunions et des correspondances dans les associations mixtes et pacifistes de l'entre-deux-guerres »
- Christiane Demeulenaere-Douyere, conservateur du patrimoine, Centre historique des archives nationales, Paris :
« La Libre Maternité, une entreprise pour les femmes ? avec les femmes ? »

Méthode et objectifs du colloque

Il faut signaler qu'on ne trouve pas, dans ce programme, d'informations sur les femmes dans les syndicats, dans le mouvement mutualiste, dans les partis politiques ; en effet, ces organisations, aussi importantes soient-elles, ne sont pas régies par la loi de 1901 sur les associations. Elles ne sont donc pas traitées, malgré le grand intérêt qu'elles présentent, dans le cadre de ce colloque. Pour une raison très différente, on ne trouve pas, non plus, dans le programme, de communications sur les associations féministes. Celles-ci étant parmi les mieux connues et les plus étudiées, on connaît donc déjà bien la place des femmes dans ces mouvements¹. D'une façon générale, ce colloque ne se donnait pas pour objectif de redire ce qui était déjà su ou publié,

1. – BARD Christine, *Les Filles des Marianne, Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995 ; BARD Christine, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999 ; DUBY Georges, PERROT Michelle (dir.), *Femmes et histoire*, Paris, Plon, 1993 ; HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène, SENOTIER Danièle (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2000 ; KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et éditions des femmes, 1989 ; PICQ Françoise, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Le Seuil, 1993 ; RIPA Yannick, *Les Femmes, actrices de l'Histoire. France, 1789-1945*, Paris, SEDES, 1999.

mais d'ouvrir de nouvelles pistes de recherches scientifiques. Les femmes ayant œuvré, dans le milieu associatif (loi 1901), à la fois comme militantes et comme salariées – aujourd'hui le monde associatif emploie 900 000 femmes – n'ayant pas été objet d'étude, il s'avéra, par exemple, nécessaire de faire des recherches biographiques et prosopographiques sur les milieux dans lesquels elles évoluaient. Ce colloque avait également pour but de sensibiliser les associations d'aujourd'hui à la place et au rôle des femmes, de les pousser à se poser la question de la visibilité des femmes, et si possible, à réfléchir sur l'élaboration de statistiques sexuées. Toutes les associations (loi 1901) existant aujourd'hui étaient invitées à venir exposer la place occupée par les femmes en leur sein.

L'organisation du colloque sollicita de nouvelles études auprès de militantes et de militants associatifs, auprès de responsables d'association ayant déjà fait œuvre de mémoire et auprès de chercheurs professionnels et confirmés, familiers des problématiques associatives. Cela ne fut pas facile car, si l'histoire des associations a déjà un passé, grâce aux historiennes et aux sociologues², la place des femmes dans les associations n'est pas

2. – DIEBOLT Évelyne, *Les Associations face aux Institutions : les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle 1900-1965*, Thèse d'État ès Lettres et Sciences humaines, Université Paris VII, juin 1993 ; FAYET-SCRIBE Sylvie (dir.), « Femmes et associations », Pénélope, pour *l'Histoire des femmes*, n° 11, automne 1984 ; FAYET-SCRIBE Sylvie, *Les Associations féminines catholiques d'éducation populaire et d'action sociale de Rerum Novarum (1891) au Front Populaire (1936)*, Thèse de l'Université de Paris VII, septembre 1988, 2 tomes ; FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme, de la charité à l'action sociale XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1990 ; POUJOL Geneviève, « Les Créations d'associations dans une nouvelle problématique privé-public », *Revue d'économie sociale*, avril 1988 ; POUJOL Geneviève, *La Dynamique des associations, 1844-1905*, Paris, Société des amis du centre d'études sociologiques, 1978.

encore un sujet de recherche prioritaire. Il a donc souvent fallu convaincre les associations concernées de la validité et de la faisabilité du sujet, voire commander de nouvelles études et faire ouvrir des archives. Le même phénomène s'est reproduit à l'identique avec les chercheurs. Les associations les plus méfiantes vis-à-vis de la question des femmes ont été les associations laïques (leur universalisme ne les empêche-t-il pas de se confronter à la question du « gender » ?) : fédérations de parents d'élèves, Ligue française de l'enseignement, Ligue française des droits de l'homme, etc., qui n'ont d'ailleurs pas participé au colloque. À l'opposé, les associations catholiques et protestantes ont été très intéressées et très coopérantes. Ce succès montre la vitalité et l'ouverture d'esprit actuelle de l'histoire religieuse.

À la tribune et dans le public, il y avait beaucoup de militantes et cela était sensible. Souvent les colloques, les études et les recherches portent sur des crises, des guerres, des famines, des deuils, la régression économique, l'extrémisme religieux, etc. : ici, le sujet était très novateur, très motivant, très porteur. Ces journées ont été l'occasion de relater de façon vivante l'action positive et stimulante de femmes qui, agissant dans divers secteurs de la société, se consacraient à la recherche de solutions et surtout à leur mise en œuvre sur le terrain.

Les résultats

Le bilan :

Catholicisme, protestantisme : c'est autour de ces pôles (surtout du pôle catholique) que les femmes se sont regroupées après 1901. Les ligues catholiques sont une façon pour les femmes d'exister en tant que citoyenne désireuses de faire entendre leurs voix et leurs positions sur les changements sociaux, à une époque où elles n'avaient pas les droits civiques (droits de vote, etc.). Leur présence dans les associations leur a permis de sortir de la sphère privée pour entrer et agir dans la sphère publique. Les femmes ont utilisé l'association comme une passerelle entre ces deux mondes très compartimentés. Les femmes catholiques se regroupèrent,

nombreuses dans les ligues qui répondaient à leurs aspirations : au milieu des années vingt, les effectifs des deux ligues catholiques rassemblaient 650 000 adhérentes ; en 1939, elles étaient 2 millions. Le bénévolat fut une réelle opportunité pour les femmes. Dans les associations sanitaires et sociales dont les femmes étaient les fondatrices, elles intervenaient directement sur l'élaboration et l'application des politiques sociales. Le mouvement ouvrier n'avait pas su faire de place aux femmes : seules les religions faisaient d'elles des véritables interlocutrices et ne les rejetaient pas. Elles y furent accueillies, protégées, écoutées alors que dans les instances du mouvement ouvrier elles étaient toujours concurrentes des hommes. Les associations furent un lieu d'accueil qu'elles souhaitèrent conserver. On ne les oblige pas à y aller, elles s'y pressent ; c'est, pour certaines, le seul endroit possible d'expression et d'action.

En ce qui concerne les protestantes, nettement moins nombreuses, elles sont plus difficilement repérables ; elles s'engagent volontiers dans les associations laïques quand elles ne les créent pas : Conseil national des femmes françaises, Association française des femmes diplômées des universités, planning familial. C'est grâce à des protestantes étrangères que les mouvements de jeunesse se sont constitués. Quant au « mouvement Jeunes femmes », créé par des protestantes, il rejoint facilement des actions de défense des femmes.

La question du « Gender » dans les associations :

Visiblement, les associations ont été des lieux de discussion et de dialogue entre les sexes, ce qui a laissé, dans certains cas, une marge sensible de manœuvre à des femmes de caractère. Les rapports sociaux de sexe ont pu se manifester par le soutien moral, financier, social des hommes : on le voit très bien, par exemple, dans les biographies de Germaine Ferron-Vrau et de Jeanne Lestra. On voit aussi que les mouvements de jeunesse protestants (UCJG) ont aidé à la création des jeunesses féminines protestantes (UCJF). Toutefois, et les communications le montrent bien, le militantisme

des femmes n'est possible qu'après l'accomplissement des tâches dévolues à leur rôle social, ce qui le rend toujours plus aléatoire que celui des hommes. Il reste beaucoup de travaux à faire, particulièrement dans les associations mixtes : c'est un terrain en friche.

Conclusion

« Loi 1901 : quelles opportunités pour les femmes ? » Celles-ci ont toujours voulu participer à la vie publique et, par ces associations, elles ont trouvé un biais pour s'insérer dans le tissu social, donc le bilan est positif. Certaines ont eu des « carrières » grâce à leur engagement associatif. Elles ont défendu leurs idées personnelles, ce qui n'était pas du tout possible dans une vie de couple ou dans une vie sociale largement dominée par les hommes. Les associations sont des lieux qui permettent de comprendre l'apport des femmes : capacité d'organisation, de conception, idées, initiatives ; elles sillonnent la France, dialoguent avec l'étranger. Cela leur ouvre des univers. Elles se laissent moins influencer, bâillonner. Ce ne sont plus des femmes muettes, des femmes opprimées qui s'offrent à notre regard. Elles se battent de plus en plus pour des revendications féminines, derrière lesquelles peuvent se cacher, parfois, des problèmes de couple. De plus en plus souvent, les filles font des études. Les mères ne travaillaient pas (sauf certaines) : leurs filles exercent un métier ; c'est une différence capitale, même si ce métier est lié à l'État providence, donc à une « certaine » image de la femme : assistante sociale, infirmière, auxiliaire de vie, institutrice, etc.

3. – CHEROUTRE Marie-Thérèse et CHOLVY Gérard (dir.), *Scoutisme féminin et promotion féminine (1920-1990)*, Paris, Éd. des Guides de France, 1990 ; CHOLVY Gérard, COMTE Bernard, FEROLDI Vincent, *Jeunesses chrétiennes au XX^e siècle*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1991 ; LOISEAU Dominique, *Femmes et militantismes*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; SOHN Anne-Marie, *Chrysalides. Femmes dans la vie*

Ce colloque nous a permis de voir qu'il a fallu plusieurs générations pour consolider tous ces résultats³. Ces progrès ont leurs limites. N'oublions pas que les femmes sont sous tutelle jusqu'en 1965, mais les progrès se « précipitent » avec la lutte pour la parité : les 35 000 nouvelles conseillères municipales ont souvent fait leurs premières armes dans le secteur associatif. Ce colloque a confirmé l'importance du rôle des femmes dans le secteur associatif. Toute la vie associative a bénéficié de leur vitalité et de leur dynamisme. Les femmes sont motrices du changement social.

Visiter le site Internet « Femmes et Associations » :

<http://www.femmesetassociations.org>

Contacts :

Évelyne Diebolt : e.diebolt@noos.fr

Christiane Demulanaere :

christiane.demeulanaere@culture.gouv.fr

Achat : Envoyer un chèque de 100 F à l'ordre de « Femmes et associations » – 3, rue Rataud 75005 Paris

privée, XIX^e-XX^e siècles, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996 ; SOHN Anne-Marie, et THELAMON Françoise (dir.), « L'histoire sans les femmes est-elle possible ? », Paris, Perrin 1998 ; THÉBAUD Françoise, Écrire l'histoire des femmes, Paris, ENS Éditions, 1998 ; ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, Féminisme et syndicalisme en France, Paris, Anthropos, 1978.

Annonces de colloques

▲ « *L'expérience n'est-elle que discours ?* »

11^e congrès suisse des historienNEs 2002
sur l'histoire des femmes, des hommes et des genres
15 et 16 février 2002 — Université de Zurich

Le 11^e congrès des historiennes et historiens donnera l'occasion aux jeunes chercheuses et chercheurs de présenter leurs projets dans le domaine de l'histoire des femmes, des hommes et des genres.

Au sujet du congrès « L'expérience n'est-elle que discours ? », les possibilités et les limites du « linguistic turn » seront discutées. De plus, l'évolution et le défi de l'histoire des genres seront approfondis. Le programme est complété par des « tables rondes » : encouragement de la relève, politique en matière de science.

Information :

11. Schweizerische HistorikerInnentagung
 Forschungsstelle für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte
 der Universität Zürich
 Rämistrasse 64 – CH-8001 Zürich
www.unizh.ch/~histag
histag.2002@swissonline.ch

▲ *Femmes et Villes*

8-9 mars 2002 — Palais des Congrès de Tours

Équipe de recherche « Ville Société Territoire », Université François-Rabelais et MSH de Tours – Responsable scientifique : Sylvette Denèfle, professeure de sociologie (Université François-Rabelais) – Comité scientifique : J. Coutras (directrice de recherche CNRS), H. Delavault (professeure des Universités), C. Hermann (professeure à l'École polytechnique, fonctionnaire française)

Femmes et Sciences auprès de l'Union Européenne), M. Sineau (directrice de recherche, CNRS) et MM. Bonacorsi (directeur de l'Agence d'urbanisme de Tours), M. Lussault (délégué régional à la Recherche et à la Technologie).

L espace urbain est-il sexué ?

Posée de cette façon, cette question provocatrice peut prêter à sourire. Pourtant, si la ville est un des lieux de l'invisibilité de la différence entre les sexes puisque rien n'y est interdit de façon discriminante selon qu'on soit un homme ou une femme, elle est aussi un support essentiel de pratiques sexuellement différenciées.

Les gestionnaires et les politiques en ont pris récemment conscience et l'on assiste à l'éclosion d'un ensemble d'études et d'expériences qui prennent en compte les usages différents de la ville qu'ont les hommes et les femmes selon les lieux, le temps, les types d'utilisation des services, les sociabilités, la production architecturale et urbanistique, la parité politique, etc.

Bref, la question de la place différente des hommes et des femmes dans la ville renvoie à une actualité immédiate et à des actions souvent amorcées sur lesquelles le colloque de Tours souhaite faire le point. Il s'adresse donc à la fois aux spécialistes des sciences humaines et sociales, aux experts des questions urbaines et architecturales, aux gestionnaires des politiques publiques de la ville mais aussi aux élus qui mettent en place des projets spécifiques et expérimentaux pour améliorer la vie des femmes et des hommes dans la cité et qui vivent à chaque moment la nécessaire féminisation de la gestion politique, en France et à l'étranger.

Le colloque « Femmes et Villes » de Tours permettra des lectures croisées d'études urbaines et de travaux sur le genre et provoquera une réflexion sur les usages de la ville et leurs conséquences sur les évolutions sociales. Il fera le point sur les études et les expériences mettant en lumière les différences sexuées dans la pratique urbaine, quel qu'en soit le lieu. Il servira la diffusion des connaissances sur les études urbaines par les

échanges entre chercheurs et praticiens et par les publications qui suivront.

Pour tous renseignements sur les conditions de participation ou de communication, s'adresser à :

Secrétariat de l'équipe de recherche « Ville, Société, Territoire »
Bâtiment C. Bureau C1. Parc Grandmont 37200 TOURS
Tél. 02.47.36.73.20 – secrvst@univ-tours.fr

▲ *Construire d'autres savoirs avec les femmes*

8-9 mars 2002 — Grenoble

Colloque européen organisé par la Ville de Grenoble. Direction des relations internationales, Université-Recherche. Programme européen « Femmes et sciences », 5^e Programme cadre de recherche et développement

PROGRAMME :

Vendredi 8 mars 2002

14 h 30-18 h 30

• **Construire d'autres savoirs avec les femmes** •

Introduction du débat. Analyse du contexte

Président de séance : le représentant de l'INP de Grenoble.
Animatrice : Mathilde Dubesset, historienne, IEP de Grenoble

• **Le rôle du contexte social et familial dans l'orientation des jeunes filles ?**

Les filles ont-elles réellement le choix de leur orientation ?
(Christine Morin, maîtresse de conférences, IUFM de Lyon ;
Margarita Artal Serrat, IUPC de Barcelone)

• **Y a-t-il des spécificités propres aux pays du sud de l'Europe ?**

L'impact de la religion y est-il plus sensible qu'ailleurs ?
Comment se répartissent les rôles dans la famille ?
(Nicky Le Feuvre, sociologue, Toulouse ; Mineke Bosch, Pays-Bas)

• **L'analyse des freins à l'intérieur du système universitaire**

Une fois dans le milieu universitaire, pourquoi les femmes sont-elles encore trop souvent évincées des sommets hiérarchiques ? (Une représentante du Portugal ; une représentante de l'Italie)

- **Si l'accès à la production du savoir est possible, quels bénéfices peuvent en tirer les femmes et la société européenne** (au regard de quelles disciplines) ?

(Bernard Pecqueur, économiste, Université Pierre-Mendès France ; Françoise Thébaud, historienne, Université d'Avignon ; Sylvie Blaineau, biologiste, École normale supérieure, Lyon).

Samedi 9 mars 2002

9 h 30-12 h 00

Qu'en est-il des initiatives européennes ?

En présence des représentants officiels des pays partenaires

Président : le représentant de l'IEP de Grenoble. Animatrice : Huguette Delavault, mathématicienne, trésorière de l'association Femmes et sciences.

- **Les actions en faveur des femmes et des sciences de la Catalogne** (Maïté Fandos, directrice de l'Institut Catala de la Dona)
- **Les actions en faveur des femmes et des sciences du Portugal** (Ligia Amancio, membre du groupe Comunidade Científica em Portugal)
- **Les actions en faveur des femmes et des sciences de la France** (Suzanne Srodogora, conseillère auprès du ministre de la Recherche)
- **Les actions en faveur des femmes et des sciences de l'Italie** (Une déléguée de la Commission européenne, membre du groupe d'Helsinki et-ou une déléguée ministérielle du CNR)

13 h 30-15 h 30

Ateliers

- **Le rôle des femmes dans la recherche européenne à travers les grands instruments et les grands instituts**

(Sakura Pascareli, physicienne, ESFR ; Fabiola Gianotti, physicienne, Laboratoire pour la physique des particules, CERN ; Maria Fernandez, physicienne, Institut Laue Langevin, Grenoble)

• **Le rôle des gouvernements et les avancées en matière de législation en rapport avec les sciences**

(Brigitte Périllié, conseillère générale, déléguée aux Droits des femmes ; Lilsa Husu, universitaire, Finlande)

• **La place des femmes dans les nouvelles technologies de la communication**

(Une informaticienne, INPG-IMAG ; Isabelle Paillart, professeure à l'Institut de la communication et des médias, Grenoble ; une responsable d'une entreprise internationale)

• **Le rôle des mouvements de femmes dans certains pays européens (France-Italie)**

(Michelle Zancarini-Fournel, historienne, IUFM de Lyon ; une représentante de la Société des historiennes, Italie)

16 h 00-18 h 00

Synthèse et débat

Contact : Florence Bellagambi – Hôtel de ville – 11, bd Jean-Pain 38000 Grenoble.

Tél. 03 34 76 76 33 41 – Fax : 03 34 76 76 34 74

Courriel : florence.bellagambi@ville-grenoble.fr

▲ *Couples en création.*

Représentations du couple

Colloque 2002 - Jeudi 23 et vendredi 24 mai 2002

Université de Cergy-Pontoise – UFR des Lettres et Sciences Humaines – Centre de recherche Texte/Histoire – FMGS - Féminin/Masculin. Les genres aux prises avec les signes

L'intitulé du thème, par sa double entrée, veut insister sur le souhait d'une prise en charge du sujet de façon large, en évitant la

monographie trop intimiste, l'étude de l'image d'un couple dans une œuvre particulière, par exemple, ou une analyse qui ne donnerait pas de réelles possibilités de réflexion à l'échelle de la société. Il serait souhaitable que les contributions proposées aient une dimension significative dans la littérature, les arts, la langue, ou tout autre domaine abordé.

Quelques exemples simplement indicatifs : Comment les historiens de l'art appréhendent-ils la représentation du couple à différentes époques ? Qu'est-ce que photographier un couple pour un photographe ? Comment le théâtre de boulevard représente-t-il le couple ? Y a-t-il des représentations convenues du couple en littérature à telle ou telle période ? Comment les langues rendent-elles compte de cette réalité socio-culturelle ? Que représente le rapport de couple au cinéma ? Comment étudier un couple créateur (comment se répartissent les attributions) ? Des propositions ont déjà été faites : Barrault/Renaud ; Frieda Kahlo/Diego Rivera ; Willy/Colette ; les couples d'auteurs de romans policiers.

Le mot lui-même, couple, est pris au sens le plus large : couples homosexuels, couples hétérosexuels, couples mono ou bi-sexuels ayant eu une relation en création et pas nécessairement une relation amoureuse, etc.

Pour toute information complémentaire ou pour toute proposition d'intervention, vous pouvez contacter :

Christiane Chaulet-Achour et/ou Michel Rolland
Département des Lettres Modernes, UFR des Lettres et
Sciences Humaines,
Université de Cergy-Pontoise
33, Bd du Port 95011 Cergy Pontoise Cedex.
Christiane.Achour@lsh.u-cergy.fr
Michel.Rolland@lsh.u-cergy.fr

Délai de proposition : décembre 2001 (titre et quelques lignes de présentation du projet).

▲ *Genre et sexualités*

Le colloque Genre et sexualités (co-organisé par l'équipe Simone/DESS Reims) avec le soutien de la Direction de l'enseignement supérieur aura lieu les 22 et 23 mars 2002 Paris.

▲ *3^e colloque international de la recherche féministe francophone « Ruptures, résistances et utopies »*

17-22 septembre 2002 — Toulouse (France)

PLANNING PROVISOIRE

Mardi 17 septembre

- 11 h 00-12 h 30 : Accueil
- 14 h 30-16 h 00 : Ouverture officielle du colloque
- 16 h 30-18 h 30 : Ateliers : Séance I
- 19 h 00 : Pot d'accueil

Mercredi 18 septembre

- 9 h 00-10 h 30 : Plénière I : « Ruptures I »
- 11 h 00-12 h 30 : Table ronde I : « Genre et développement »
- 14 h 30-16 h 00 : Ateliers : séance II
- 16 h 30-18 h 30 : Ateliers : séance III
- 19 h 00 : Soirée festive I

Jeudi 19 septembre

- 9 h 00-10 h 30 : Table ronde II : « Militantisme et recherches féministes »
- 11 h 00-12 h 30 : Plénière II : « Ruptures I »

Vendredi 20 septembre

- 9 h 00-10 h 30 : Plénière III : « Résistances »
- 11 h 00-12 h 30 : Table ronde III : « Être doctorante en études féministes »
- 14 h 30-16 h 00 : Ateliers : séance IV
- 16 h 30-18 h 30 : Ateliers : séance V
- 19 h 00 : Soirée festive II

Samedi 21 septembre

9 h 00-10 h 30 : Table ronde IV : « Édition et diffusion de la recherche féministe francophone »

11 h 00-12 h 30 : Plénière IV : « Utopies »

14 h 30-16 h 00 : Séance de clôture du colloque

16 h 30-18 h 30 : Préparation aux actions commémoratives de l'accident AZF du 21 septembre 2001 à Toulouse

Dimanche 22 septembre

9 h 00-12 h 30 : Possibilité de visites guidées – pédestre ou fluviale – de Toulouse, sur inscription.

Plénières : 30 minutes de temps de parole / intervention (2 interventions / séance + débat avec la salle)

Ateliers : 15 minutes de temps de parole / intervention + discussion (4 à 5 interventions par séance)

Tables rondes : 4 à 5 interventions par séance + débat avec la salle.

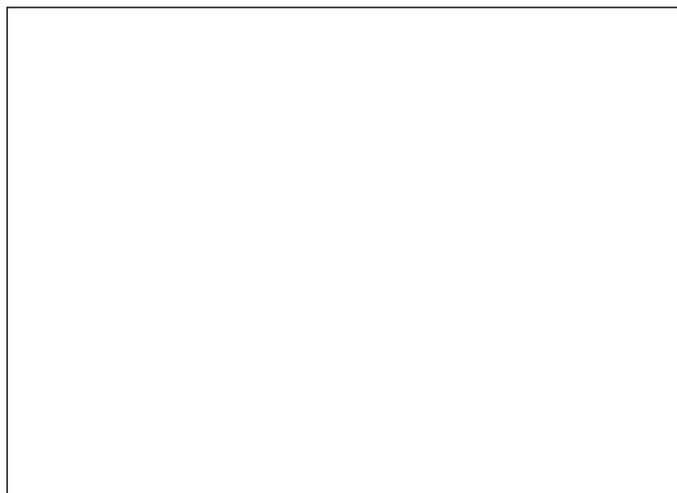
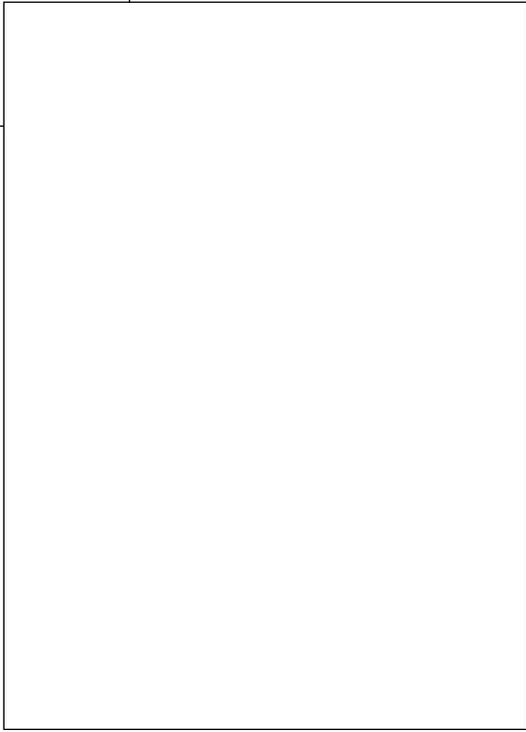
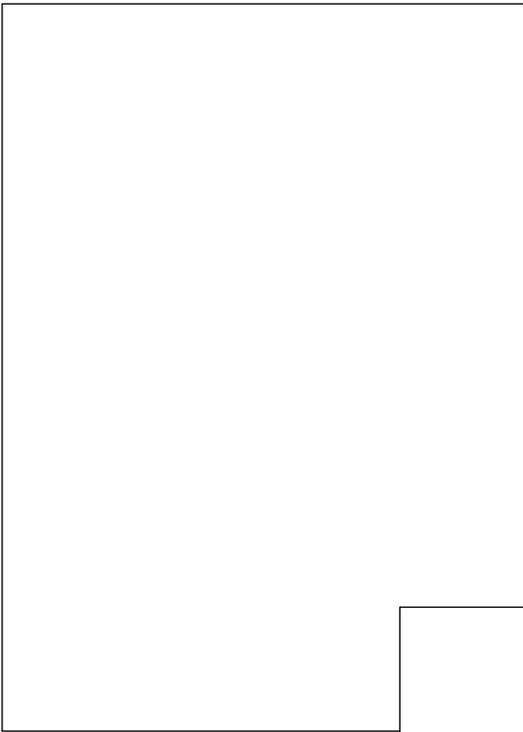


Photo Nicole Décuré

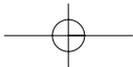
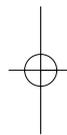
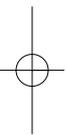
New York, 2000.

Photos Nicole Décuré

Londres, 1991.



New York, 2000.





*Journée sur le désengagement militant :
une bonne question à se poser
dans les instances féministes*

Dans le cadre de l'Association française de science politique (AFSP), le groupe d'études et de recherches sur les mutations du militantisme (GERMM) organisait le 8 juin 2001 une journée d'études sur le désengagement militant. Dernier volet d'une série d'abord orientée vers l'engagement puis le non-engagement, cette journée a ainsi pu exposer la complexité multi-identitaire et multi-rôle de l'engagement.

Depuis sa création en 1994 sous la houlette de Nonna Mayer et Olivier Fillieule, le GERMM a, dans un premier temps, tourné ses recherches vers des travaux de sociographie des militants. Dans un second temps, les travaux étaient orientés vers une comparaison entre engagé-es- et non-engagé-e-s. Lors d'une troisième étape, les membres du GERMM se sont intéressé-e-s à une vision dynamique considérant le processus d'engagement dans la durée, la sociologie de la déviance, les carrières militantes. Cette voie a mené à cette dernière étape : le désengagement. Quiconque a travaillé sur l'engagement l'a constaté, la définition de l'engagement est floue. Partant, celle du désengagement l'est aussi puisque le désengagement dépend du degré d'engagement, de son intensité (Kriegel,

Lavau). La durée de l'engagement modifie également l'identité de l'individu qui mènent à des ruptures, des relâchements.

Les facteurs qui touchent à l'engagement et au désengagement s'expliquent en termes de cycles de vie, logiques de vie, logique de génération, effets de périodes. Au cours des étapes d'une vie menant à l'engagement, l'on distingue la crise acnéique et le vieillissement. Il y a le temps du maintien de rôle et le temps des sorties de rôles. L'inscription dans une organisation change en fonction de l'effet d'installation dans la vie, dans une ville, dans la professionnalisation. L'engagement a un coût, et les entrées et sorties successives dans des rôles de la vie (mariage, enfantement, carrière professionnelle, etc.) induisent inéluctablement des répercussions sur le rôle de l'engagement. De fait, la régularité d'un engagement n'est pas appelée à être stable. La tentation de la violence, de la radicalité n'en sont pas exclues. Cette instabilité de l'engagement entraîne, en conséquence, les organisations à mettre en place une stratégie pour capter des militant-e-s. Une concurrence naît entre organisations qui deviennent adversaires ou ennemies alors même qu'elles poursuivent des objectifs communs. La tension de l'engagement vient du fait que les individu-e-s existent dans plusieurs espaces sociaux. L'engagement ne va pas de soi. Mais les raisons du désengagement ne viennent pas toujours de l'espace d'engagement. C'est bien la complexité sociale des agents qui explique leur sortie par d'autres contraintes, d'autres logiques. C'est pourquoi l'existence d'une rétribution militante, tant matérielle que symbolique, influe sur la distance, le maintien de l'individu-e dans l'organisation militante : il faut que l'individu-e y trouve son compte. Enfin, le désengagement ne s'explique pas seulement par l'absence d'une rétribution, qui souvent entraîne un engagement dans une autre organisation rétributrice, mais aussi par la fatigue, la tolérance usée aux contraintes. Au total, la dimension identitaire est primordiale pour expliquer l'engagement sur la durée, qui doit bien prendre fin un jour.

Après ce rapide aperçu de ce dont il fut question, ce compte rendu voudrait plutôt mettre l'accent sur l'intérêt des éléments qui ont été apportés par rapport à l'engagement féministe, voire à l'engagement auprès de l'ANEF. En effet, lors de l'A.G. de l'ANEF, déjà le 9 juin 2001, la question de l'absence ou de la rareté de la relève fut soulevée. Ce fut pour moi l'occasion de parler de ce colloque, qui met en avant les logiques d'engagements, prises dans des trajectoires complexes, multiples, obéissant à des impératifs de cycles de vie ; mais, obéissant aussi sans doute, à des convictions plus ou moins intenses, créant une empreinte identitaire, féministe, plus ou moins stable. Or, des « jeunes » chercheuses féministes engagées dans les recherches féministes depuis des années, il y en a, avançant à grand-peine dans la non-reconnaissance et le manque de support. Dénuées de tout, certainement pas présentes dans les structures féministes pour raison de rétribution, sans allocation de recherche, sans soutien financier. Et malgré une adversité radicale et totale, nous sommes encore là, d'année en année, présentes à vos côtés.

Sandra Frey

Présentation de l'émission radiophonique

« Planète Féministe »

Fr quence Paris Plurielle

106.3 FM, tous les 1^{er}, 3^e et 5^e mardis du mois de 19 h - 20 h 30

L'émission Planète Féministe, conçue et animée par Marie-Anne Juricic, fait le lien entre le savoir et la recherche féministes et le mouvement social et politique des femmes.

Des sociologues, des ethnologues, des anthropologues, des historiennes, des psychologues, des psychanalystes, des philosophes, des juristes, des démographes, des politologues, des professeures de littérature, des linguistes, des écrivaines, des

journalistes et des militantes féministes, sont invitées à parler de leurs travaux intellectuels et/ou à évoquer leurs activités politiques et militantes.

Planète Féministe entend démocratiser les savoirs féministes universitaires et militants afin de les communiquer à un large public pour lui fournir des outils et des analyses sur les rapports sociaux de sexe et sur les rapports entre les femmes.

Planète Féministe informe également des rendez-vous, des manifestations féministes et annonce la parution des livres et des revues qui portent sur la question des femmes, des rapports sociaux de sexe, du féminisme.

Contact : Marie Anne JURICIC – 10, rue Delerue 92120 Montrouge

Tél. 01 46 57 41 47 – Marie-Anne.Juricic@wanadoo.fr

Réinventer la mondialisation

9^e forum international d AWID sur les droits de la femme et le développement

3 au 6 octobre 2002 — Guadalajara, Mexique

Appel à participation

Le forum international d AWID

En 2002, l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) célébrera son vingtième anniversaire. Au cours des deux dernières décennies, AWID a connu un véritable essor. Elle a engagé ses ressources dans l'internationalisation de son organisation. Son conseil d'administration, son personnel et ses membres sont de ce fait issus de différents domaines socio-professionnels. Elle s'est transformée afin de créer des espaces inclusifs en mesure d'accueillir les individus et les organisations engagés dans la promotion de l'égalité de genre.

AWID est mieux connue pour ses forums internationaux organisés tous les trois ans depuis 1982. Les huit derniers forums internationaux d'AWID ont rassemblé des décideurs, des spécialistes du développement, des chercheurs et des activistes du monde entier donnant lieu à des débats très enrichissants. Chaque forum est toujours plus dynamique et plus international que le forum précédent. Le dernier forum d'AWID, tenu à Washington D.C. en 1999, a rassemblé plus de 1 300 participant/es de plus de 100 pays, dont plus de la moitié venait des pays du Sud. Plus de 80 sessions concurrentes et quatre séances plénières ont permis de débattre des questions allant des finances internationales à la justification du féminisme quant au rôle que doivent jouer les jeunes femmes dans l'élaboration des programmes de développement.

Le 9^e forum international de AWID rassemblera plus de 1 000 personnes à Guadalajara, au Mexique, pour le plus grand événement régulièrement tenu sur les droits de la femme et le développement en dehors du système des Nations Unies. Ensemble, les participant/es réfléchiront sur les voies et moyens à mettre en œuvre, pour parvenir à l'égalité entre les sexes et la justice, pour former des alliances internationales stratégiques, pour renforcer les campagnes de plaidoyer et introduire de nouvelles questions à l'ordre du jour des programmes de développement et des droits humains. Ce forum d'AWID préparera une plate-forme pour proposer des solutions afin de remédier aux changements profonds engendrés par le phénomène de la mondialisation et de discuter de leurs impacts sur la vie des femmes.

Le forum d'AWID cherche à créer un espace sécurisant pour des analyses autocritiques et à souligner la nécessité de re-politiser la communauté genre et développement. Il encourage les participant/es à examiner les initiatives qui peuvent véritablement produire un effet transformateur, et non simplement des effets palliatifs. AWID reconnaît le besoin de créer un environnement capable de développer de nouveaux modes de réflexion et de

travail. Elle cherche à renforcer les alliances entre les femmes et remet en question les droits dits acquis et les structures de pouvoir actuelles.

Le mouvement des femmes n'a jamais été un mouvement singulier. Il est plutôt composé de multiples mouvements, chacun opérant selon certaines réalités liées au contexte local. Mais, dans cette ère de la mondialisation, du fait des disparités grandissantes et de la perte de contrôle des moyens de production au niveau local, les femmes se voient confrontées à la recherche de solutions communes et des modèles novateurs pour la promotion des droits de la femme. Le forum d'AWID vise à rassembler ces diversités de pensées, d'intérêts et d'énergies dans le but de faciliter le développement de solutions stratégiques pour un meilleur devenir des femmes partout dans le monde.

Qu est-ce que AWID ?

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est une organisation internationale, dévouée à la promotion de l'égalité entre les sexes, au développement durable et aux droits de la femme. Sa mission est d'informer, de mobiliser et d'encourager l'engagement des personnes et des organisations oeuvrant pour l'émancipation des femmes et pour la justice sociale dans le monde.

Le th me : R inventer la mondialisation

La mondialisation ! La définition de ce mot et sa portée font aujourd'hui l'objet de débats controversés et d'intenses protestations dans le monde entier. Les arguments énoncés portent sur tous les aspects de la mondialisation. S'agit-il d'un processus incontournable ou peut-il être mis au défi ? S'agit-il d'un phénomène récent ou a-t-il été conçu et élaboré pendant plus de cinq cents ans ? Ne sera-t-elle jamais en mesure de conduire à une justice économique et sociale à l'échelle mondiale ou profitera-t-elle seulement à une minorité de gens privilégiés ? De toute évidence, la mondialisation ne prend pas en compte les principes de droits de la femme et d'égalité entre les sexes.

Les processus de la mondialisation sont souvent assimilés à la libre circulation des capitaux, à la levée des barrières douanières commerciales entre les états, aux innovations technologiques, aux transformations politiques et culturelles et à la création de zones de libre-échange. Ils ont une influence significative sur la concrétisation de l'égalité entre hommes et femmes à travers le monde. L'impact de la mondialisation sur la vie des femmes peut être positif et négatif. Il est déterminé par des facteurs intrinsèques tels que la race, la classe sociale, la nationalité, les aptitudes, l'appartenance ethnique, le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. Plusieurs femmes ont bénéficié de façon significative des effets de la mondialisation car ceux-ci ont contribué à accroître leurs possibilités d'emploi, à favoriser leur accès aux nouvelles technologies et à augmenter leur pouvoir d'achat.

Mais les processus de la mondialisation sont aussi synonymes d'insécurité et de dur labeur pour beaucoup d'autres femmes. La suppression des services sociaux, la privatisation croissante des entreprises d'État et la flexibilité accrue de la main-d'œuvre sont toutes des caractéristiques sous-jacentes de la mondialisation. Quand les gouvernements se sont retirés des dépenses publiques dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les femmes ont été forcées de compenser le déficit. Suite au licenciement dans le secteur public, à l'expansion des zones d'exportation et à l'explosion du secteur informel, un nombre disproportionné de femmes ont commencé à percevoir des salaires dérisoires et à travailler dans des conditions déplorables et risquées. Plusieurs sociétés exportatrices de produits agricoles, pharmaceutiques ou de pétrole continuent de faire d'énormes profits au détriment des droits des terres, de la biodiversité et du vaste savoir des autochtones. La présumée « révolution des modes de communication » a soulevé de véritables problèmes d'exclusion, marginalisant davantage les femmes, plus particulièrement celles du Sud.

En effet, la mondialisation va au-delà de la révolution économique. La multiplicité des investissements étrangers et le pouvoir

Réseaux

corporatif important des entreprises transnationales affaiblissent le pouvoir de l'État national. Cela réduit considérablement l'échelle à laquelle les citoyens sont en mesure de revendiquer leurs droits. Dans certaines régions, l'existence de profondes disparités et la marginalisation de certaines communautés créent un environnement qui favorise l'éclosion de mouvements fondamentalistes basés sur l'appartenance ethnique, la nationalité ou la religion. Souvent, ces groupes ont des programmes bien élaborés qui portent atteinte à l'intégrité des droits de la femme. Dans le même ordre d'idées, les sociétés privées parviennent de plus en plus à breveter les ressources naturelles, s'approprier le savoir des autochtones et en tirer profit. Elles créent ainsi toute une nouvelle gamme de conflits d'ordre écologique et moral et concernant également les droits humains.

Que l'on considère la mondialisation dans ses effets positifs ou néfastes sur la vie et le devenir des femmes, la même interrogation demeure : comment pouvons-nous réinventer la mondialisation afin de promouvoir les droits de toutes femmes ? Pour mieux appréhender ce dilemme, il convient de se poser certaines questions fondamentales : si nous nous opposons au processus actuel de mondialisation, quelles alternatives proposons-nous ? Comment transformerons-nous ces visions alternatives en réalité ? Qu'avons-nous appris des années de féminisme et d'activisme autour des questions relatives à la mondialisation ? Quelles sont les lueurs d'espoir face à l'impuissance engendrée par la mondialisation ? Et enfin, que fait le mouvement féministe pour garantir que nos idées se traduiront en actions concrètes dans les années à venir ?

Le 9^e forum international d'AWID sur les droits de la femme et le développement, « Réinventer la mondialisation », cherchera à répondre à ces questions et à relever ces défis pour mettre sur pied un programme nouveau et catalytique pour la prochaine décennie. Notre intention est de définir ensemble de véritables structures économiques, sociales et politiques viables, pouvant garantir l'égalité entre les sexes, des moyens d'existence durables et le respect des droits humains pour tous. Pour y parvenir, le forum

tentera d'aller au-delà des analyses et critiques habituelles de la mondialisation, tout en s'assurant que les ambiguïtés autour de ce thème soient réellement démystifiées.

Appel participation

Cet appel à la participation est une invitation adressée aux pédagogues, aux décideurs, aux artistes, aux activistes des droits humains, aux féministes, aux étudiants, aux femmes et hommes d'affaires, aux bailleurs de fonds, aux consultant-e-s et à toutes les personnes œuvrant dans les domaines du genre et développement, des droits de la femme et des droits humains. Le thème général du forum : réinventer la mondialisation, est subdivisé en cinq sous-thèmes. Chacun des sous-thèmes reprend et continue la réflexion sur des questions abordées par AWID dans le passé. Les questions sont conçues de manière à provoquer et à stimuler la discussion. Veuillez, s'il vous plaît, les utiliser comme guide lors de votre session au forum. Toutefois, ne soyez pas limité-e-s par celles-ci. Nous vous encourageons à faire preuve de créativité, à vous servir de techniques de présentations variées et à utiliser diverses approches. Notre désir est d'élaborer un programme qui donne à réfléchir, qui inspire et qui incite à l'engagement ; un programme riche en éléments artistiques et culturels, et par-dessus tout un programme novateur et stimulant. Pour pouvoir aborder ces questions difficiles et aider à transformer l'agenda des droits humains et du développement, votre participation à cet événement critique est indispensable.

Les questions clés de l'appel la participation

▲ Les droits de la femme et le changement économique

Ce sous-thème aborde comment nous pouvons travailler collectivement pour promouvoir et renforcer les droits de la femme dans un monde régi par la mondialisation.

1. Qu'est-ce que la « réinvention » féministe de l'économie mondialisée ? Quelles sont les alternatives de développement

économiques réelles qui mèneront à la justice sociale pour toutes les femmes, les hommes et leurs familles ?

2. Quels sont les pièges et les avantages de l'utilisation de certains outils d'analyses tels que la déclaration internationale des droits humains, pour contrebalancer les effets négatifs de la mondialisation sur les droits de la femme ? Comment les femmes s'organisent-elles et quelles sont les œuvres concrètes entreprises à l'heure actuelle ? Comment pouvons-nous mettre sur pied les moyens et les structures nécessaires pour contrecarrer les impacts négatifs de la mondialisation ou étendre ses bénéfices ?

3. Quels sont les plans d'action et les principes des féministes en ce qui concerne la réinvention de la mondialisation ? Comment pouvons-nous intégrer une analyse qui tienne compte de la race et des classes sociales ?

▲ Les jeunes femmes et le leadership

Ce sous-thème vise à développer un sens de leadership chez les jeunes femmes et à articuler des projets à portée intergénérationnelle pour les droits des femmes et le développement dans le contexte de la mondialisation.

1. Quels sont les défis et les avantages dans la mise sur pied de mouvements de femmes intergénérationnels ? Comment aider les jeunes femmes à développer leurs compétences et leurs capacités pour devenir des leaders capables d'apporter des changements dans le contexte de la mondialisation ?

2. Qu'est-ce qui inspire les jeunes femmes à contribuer au changement dans un monde régi par la mondialisation ? Quelles sont les contributions des jeunes femmes dans l'acquisition de leurs droits pour un développement durable ?

3. Quels impacts les processus de mondialisation ont-ils sur les identités culturelles des jeunes femmes ? Quels sont les effets de la mondialisation sur les droits des jeunes femmes, plus particulièrement sur leurs droits en matière de sexualité et de santé reproductive ?

▲ L'égalité entre les sexes et les nouvelles technologies

Ce sous-thème analyse comment les nouvelles technologies peuvent contribuer ou nuire à la promotion des droits de la femme.

1. Comment les mouvements de femmes peuvent-ils s'assurer que le développement des nouvelles technologies de la communication, de techniques génésiques, biologiques et agricoles s'effectue d'une manière inclusive tout en tenant compte des règles de l'éthique ?

2. Comment la mondialisation affecte-elle les droits de propriété intellectuelle des femmes, particulièrement dans les communautés autochtones ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour garantir la protection de ces droits ?

3. Quelles sont les conséquences de la réification des ressources naturelles, telles que l'agriculture génétiquement modifiée, le clonage des animaux et les conséquences de la protection juridique des modifications génétiques sur les droits des femmes et le développement ?

▲ Le développement organisationnel féministe

Ce sous-thème met en relief comment nous transformons nos propres structures et comment nous nous organisons face à un monde où régit la mondialisation.

1. Quelles sont les implications d'ordre organisationnel pour parvenir au respect des droits des femmes dans le contexte de la mondialisation ? Théoriquement, les organisations ont besoin d'élaborer de nouvelles stratégies et de développer de nouvelles capacités, de meilleurs systèmes et outils d'analyse ainsi que de nouveaux modèles. Quels sont-ils et comment peuvent-ils être mis sur pied ?

2. Comment équilibrer nos priorités et coordonner nos stratégies et nos plans d'actions tout en tenant compte de nos diversités ? Comment les féministes peuvent-elles s'organiser de façon plus stratégique et collective pour mieux faire face aux partis

conservateurs de la droite qui continuent de gagner du terrain ? Comment peut-on créer des alliances mutuellement bénéfiques avec les hommes pour garantir le respect des droits de la personne par tous ? Comment peut-on forger des alliances productives avec d'autres mouvements progressistes luttant pour les droits de la personne ?

3. Les pratiques du genre et du développement sont-elles dépolitisées du fait de la professionnalisation des ONGs, de la privatisation des activités de développement ou de la priorité accordée à ces sujets dans les programmes de financement ? Comment tout ceci affecte-t-il l'activisme féministe et leur mode d'organisation ? Comment pouvons-nous « réinventer » ce phénomène mondial ?

▲ Les droits de la femme et le nouvel ordre mondial

Ce sous-thème examine les droits de la femme et les nouvelles formes de gouvernance, les processus politiques et les transformations institutionnelles dans le contexte de la mondialisation.

1. Comment le nouveau rôle de l'État, la décentralisation et les nouvelles formes de gouvernance affectent-ils les droits de la femme et le développement ? Quel est le type de réinvention nécessaire pour garantir que l'équité entre les sexes soit une part inhérente du changement institutionnel au niveau local et au niveau mondial ?

2. Quels sont les liens entre le fondamentalisme croissant (basé sur la religion, le nationalisme ou l'appartenance ethnique), la mondialisation et la menace constante d'atteinte aux droits de la femme ?

3. La croissance rapide du pouvoir corporatif par le biais de la mondialisation contribue-t-elle à l'escalade des multiples conflits armés, aux transferts de population liés aux programmes de développement aux migrations forcées et à la violence contre les femmes et les enfants ? Que faut-il réinventer pour garantir une paix durable, le respect des droits de la personne et la justice sociale ?

Le programme

Le forum d'AWID de 2002 cherche à être inclusif, engageant, stimulant et plein d'énergie. Il est conçu dans le but de :

* Forger des plans d'action afin de développer des campagnes, de se mobiliser pour promouvoir les droits de la femme, de formuler des initiatives claires pour changer les politiques et élaborer des plans d'action stratégiques pour l'adoption d'un programme collectif diversifié.

* Développer des capacités pratiques par le biais d'ateliers et de formations pour veiller à ce que les participant/es repartent du forum, non seulement avec une analyse plus approfondie des thèmes développés, mais aussi avec des outils pratiques et de meilleures compétences qui peuvent transformer leur vie personnelle et professionnelle.

* Faciliter l'établissement de réseaux d'entraide à l'échelle internationale en créant des occasions de rencontres plus intimes, en formant des comités régionaux et thématiques et en organisant des événements sociaux et culturels pour favoriser une interaction plus efficace entre les participant/es.

* Créer des espaces d'inclusion en impliquant aussi bien les jeunes femmes que celles qui sont plus expérimentées, ainsi que des participant/es venant de divers horizons et possédant divers antécédents. Ceci permettra aux participant/es de s'entretenir sur des discussions de fond et d'établir un dialogue dans une atmosphère intime.

* Offrir un programme multilingue afin de continuer à renforcer notre engagement d'internationaliser le forum d'AWID. Nous tâcherons d'assurer une interprétation simultanée en anglais, en français et en espagnol pour autant de sessions que possible.

* Entrelacer les cultures à travers le forum afin d'assurer que les éléments artistiques et culturels soient présents à travers toutes les présentations pour créer le cadre idéal pour un forum ouvert et détendu.

* Assurer une participation active à travers des sessions créatives, des facilitations efficaces et des discussions très interactives afin d'impliquer tous les participant/es au forum.

Les options de participation

Les sessions du programme du forum 2002 seront élaborées suivant cinq formats : les ateliers, les sessions de développement d'aptitudes, les débats, les sessions de création et les séances d'affichage.

* Les ateliers seront des sessions très interactives présidées par un/e facilitateur/trice qui encouragera la participation de tous/tes dans le groupe. Ces sessions peuvent comprendre jusqu'à quatre présentateurs/trices y compris le/la facilitateur/trice. Il serait préférable que les participant/es soient issus de différents milieux socioculturels et professionnels, et qu'ils/elles aient différents points de vue sur les thèmes de discussion. Au moins un tiers du temps imparti pour la durée de la session devra être consacré à la participation active de tout le groupe.

* Les sessions de développement d'aptitudes donneront l'opportunité aux participant/es de développer et de partager leur savoir-faire et leurs moyens stratégiques, et de s'informer sur les nouvelles méthodologies, les nouveaux moyens de programmation, des techniques de plaidoyer, etc.

* Les débats auront lieu entre deux exposant/es ou deux équipes. Les débats seront présidés par un/e modérateur/trice qui encouragera des points de vue et approches divergents sur des thèmes pertinents.

* Les sessions de création offriront un espace pour la tenue d'activités artistiques et interactives pouvant provoquer un changement social ; il peut s'agir de théâtre populaire, de jeux ou jeux de rôle, de vidéo, de danse, etc.

* Les séances d'affichage permettront aux individu/es et aux organisations d'exposer, pendant un temps bien déterminé, du matériel relatif à leurs travaux. Ce matériel peut être composé

d'articles, de photographies, de publications, de résultats de recherche, etc.

Lignes directrices pour la soumission des propositions

Pour chaque forum, AWID reçoit des centaines de propositions de présentations, beaucoup plus que le programme du forum ne peut contenir. Pour cela les propositions seront sélectionnées sur la base des critères suivants. La session devra :

- aborder des problèmes importants relatifs à un ou plusieurs sous-thèmes du forum ;
- faire preuve d'originalité et d'innovation dans le fond et dans la forme ;
- rassembler des intervenants issus de divers milieux et ayant des expériences variées (intergénérationnelles, de différentes classes sociales, de différents milieux académiques, des décideurs, des responsables politiques, de différentes régions et ethnies, etc.) ;
- rassembler des exposants ayant des points de vue divergents (ouverts aux débats et aux dissensions) ;
- être élaborée selon un des cinq formats de session énumérés plus haut, à savoir : les ateliers, les sessions de développement d'aptitudes, les débats, les sessions de création ou les sessions d'affichage ;
- traiter non seulement des problèmes mais aussi des solutions et exposer les leçons retenues ;
- tenir compte des lignes directrices du programme d'AWID qui a pour objectif de créer des espaces favorisant l'inclusion, d'offrir des sessions multilingues, de faciliter l'établissement de réseaux d'entraide, de développer des compétences pratiques, d'entrelacer les cultures et d'encourager la participation active de tous.

La soumission d une proposition

Les propositions doivent être reçues dans nos bureaux le 31 décembre 2001 au plus tard. Envoyez si possible les propo-

sitions par courrier électronique. Elles peuvent également nous être envoyées par fax ou par la poste à l'adresse suivante :

Association pour les droits de la femme et le développement
ATTN : Proposition pour le Forum de 2002
96 Spadina Avenue, Suite 401
Toronto, Ontario – M5V 2J6 – Canada
Fax : 1-416-594-0330
Adresse électronique : forum@awid.org.

Enquête EWSI

European Women's Studies and Integration

Projet n° HPSE-CT2001-00082

Appel à participation

Depuis le 1^{er} octobre 2001, l'équipe Simone-Sagesse participe à un projet de recherche international, financé par la DG VII de la Commission européenne (dans le cadre du 5^e Programme commun de recherche et de développement ou PCRD).

Réunissant des partenaires de neuf pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Slovénie, Royaume-Uni), ce projet vise à mieux comprendre le devenir professionnel des étudiantes qui sont passées par des enseignements féministes au cours de leur parcours universitaire.

Dans un premier temps (étape en cours), l'enquête de terrain s'effectue par le biais d'un questionnaire portant sur les enseignements suivis et sur les expériences d'insertion professionnelle des étudiantes. Par la suite, chaque partenaire effectuera une série d'entretiens auprès d'un échantillon d'étudiantes ayant répondu au questionnaire.

La population d'enquête est composée pour moitié d'anciennes étudiantes (ayant déjà quitté l'enseignement supérieur) et pour moitié d'étudiantes en cours d'études. Dans les deux cas,

nous nous intéressons aux femmes qui ont suivi des enseignements sur les femmes / le genre / les rapports sociaux de sexe, qu'elles aient rencontré les études féministes par un simple module optionnel en DEUG ou licence, en faisant une maîtrise, en obtenant un diplôme de 3^e cycle (DEA ou DESS) ou en soutenant une thèse dans cette perspective.

Le présent appel vise à informer les adhérentes de l'ANEF de ce projet en cours, mais également à mobiliser leurs réseaux, notamment pour établir des contacts avec d'anciennes étudiantes et/ou pour faciliter l'accès aux étudiantes en cours d'étude (distribution du questionnaire dans le cadre d'un enseignement, par exemple). Nous prévoyons d'effectuer l'essentiel du travail de terrain à Lyon, Paris et Toulouse, mais d'autres points de chute sont également envisageables.

Si vous êtes étudiante en études féministes ou si vous êtes enseignante avec un carnet d'adresse de vos anciennes étudiantes ou ayant la possibilité d'ouvrir un de vos cours cette année (premier semestre), merci de prendre contact le plus rapidement possible avec :

Muriel Andriocci
Tel : 06 82 93 98 59
Courriel : muriel.andriocci@wanadoo.fr

Si vous voulez en savoir plus sur ce projet, vous pouvez consulter notre site web : <http://www.hull.ac.uk/ewsi>

Nicky Le Feuvre
Équipe Simone-Sagesse
lefeuvre@univ-tlse2.fr

GERS (ex GEDISST). Genre et rapports sociaux

Le GERS est désormais présent sur le web. Nous vous invitons à consulter ses pages à l'adresse suivante :
<http://www.iresco.fr/labos/gers>

Women in French Studies

Women in French Studies, la revue à comité de lecture de Women in French (WIF), publie des articles en français et en anglais sur tous les sujets qui traitent des femmes dans les littératures et les cultures d'expression française. Les membres de WIF, hommes et femmes se spécialisant dans ces domaines, peuvent envoyer leurs articles pour considération. Women in French Studies décerne un prix chaque année au meilleur article écrit par un-e doctorant-e. Cette revue est membre du Council of Editors of Learned Journals et ses articles sont répertoriés dans la MLA Bibliography. Les membres de WIF reçoivent également l'annuaire de l'association et deux numéros du bulletin, WIF Newsletter, qui contient des bibliographies critiques, des annonces de colloques, des appels de communications et d'articles et des carnets d'adresses. Enfin, WIF organise régulièrement des colloques internationaux (Louisiane en 2003). Pour devenir membre de WIF et s'abonner à Women in French Studies, prière d'envoyer vos coordonnées (adresses postale et e-mail) et un chèque ou mandat en dollars américains (35,00 \$ pour les professeurs titulaires, 20,00 \$ pour les autres) à Myrna Bell Rochester, 871 Chimalus Drive, Palo Alto, CA 94306-2603, USA [myrnarochester@mindspring.com]. Le formulaire d'adhésion peut aussi être téléchargé sur <http://www.as.wvu.edu/wif>

Collectif national pour les droits des femmes :
« De nouveaux défis pour le féminisme »

Forum-d bat. Samedi 9 et dimanche 10 mars 2002, Paris.

Cinq ans après les Assises nationales pour les droits des femmes, des années marquées par de nombreuses initiatives et l'émergence de nouveaux problèmes, ce forum-débat, largement ouvert à tous et à toutes, permettra de faire le point, d'analyser la situation actuelle et de débattre des perspectives.

Des ateliers thématiques sur une demi-journée (ou plus), une assemblée plénière, une expo photos, des vidéos documentaires (en fonction du lieu et de nos possibilités), un espace pour les stands de groupes et d'associations, feront de ce forum un temps fort de la réflexion féministe face aux défis du monde actuel.

Voici des pistes pour les interventions et les débats dans les divers ateliers. Elles ne sont bien entendu là qu'à titre de suggestions et d'autres propositions peuvent être faites. Certains thèmes sont abordés de façon transversale et sous des angles divers dans plusieurs ateliers. Enfin, certains débats pourront déboucher sur des revendications ou des propositions d'action.

FORUMS :

- Femmes et mondialisation libérale
- Lutter contre les discriminations
- Système prostitutionnel et oppression des femmes
- De la famille à l'espace public : l'égalité en panne ?
- Femmes et enfants de la science : les enjeux de la bioéthique
- Femmes et guerres
- La jeunesse

D'autres forums peuvent se dérouler dans les régions : faites circuler l'information.

Contact : Colcadac@club-internet.fr – Tél. 01 43 56 36 48

Groupe Relève Études féministes

Appel aux membres du RING et de l'ANEF

Suite à la réunion du 9 juin dernier, nous entamons les démarches pour mener à bien le projet de construction d'un groupe de doctorant-es et de jeunes chercheurs et chercheuses. Pour ce faire, nous aurions besoin que vous diffusiez ce message le plus largement possible et surtout que vous nous transmettiez les coordonnées de vos étudiant-es en maîtrise, en DEA ou en thèse,

Réseaux

ou que vous nous mettiez en contact avec elles en leur communiquant cette adresse internet :

gref_france@hotmail.com
(groupe relève études féministes)

Toutes ces informations vont nous être extrêmement utiles pour constituer un mini-réseau ainsi qu'un annuaire, afin de faire parvenir les informations sur les formations supérieures et les écoles doctorales, les futures allocations fléchées, les postes, les appels à communication, pour proposer et-ou organiser des colloques, des journées d'études et pour solliciter des soutiens effectifs, des conseils.

Merci pour votre aide. Amicalement.
Marie-Anne Juricic, Sandra Frey, Elsa Dorlin.

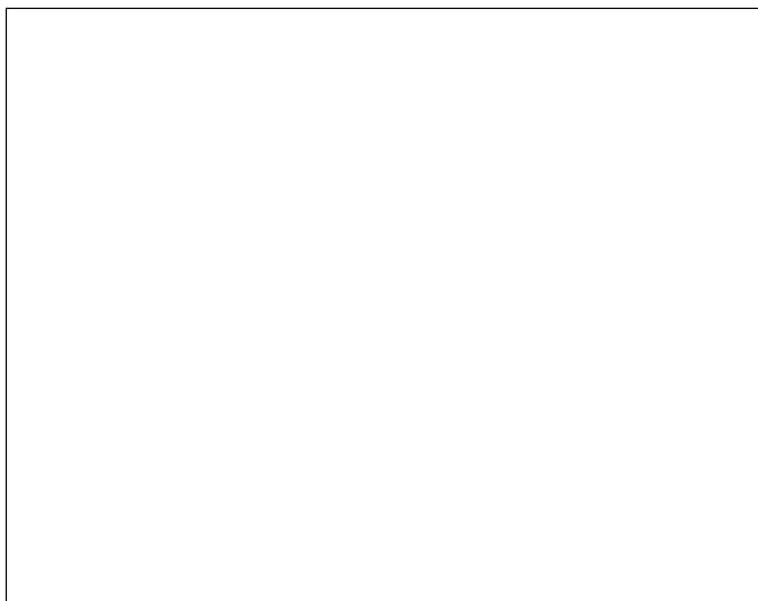


Photo Nicole Décuré

New York, 2000.



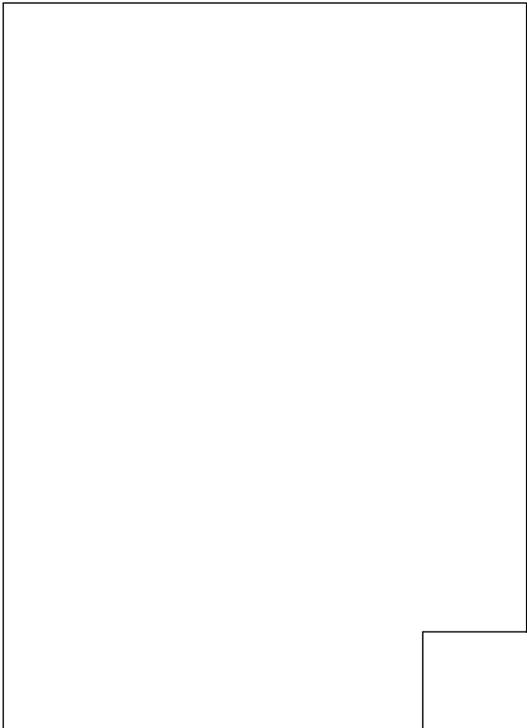
*Publications
&
soutenances
des membres de l'ANEF*

Carmen Boustani

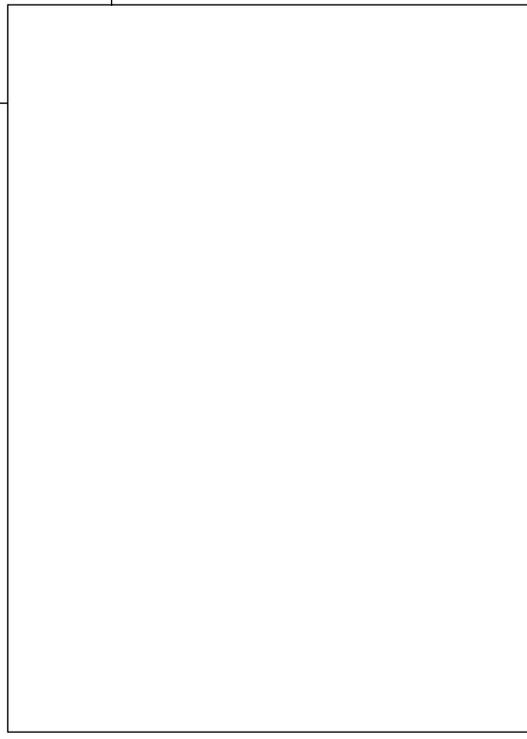
La médaille d'honneur des écrivains de langue française (ADELF) pour 2001 a été décernée le 27 octobre 2001 à Carmen Boustani par le président de l'Association Edmond-Jouve, professeur à Paris V, au cours du dîner de clôture au colloque « Diversité culturelle et francophonie » que l'association a organisé à Beyrouth dans le cadre des activités prévues pour l'organisation du sommet de la francophonie à Beyrouth.

Édith Taïeb

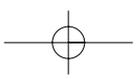
Prochaine parution d'un article intitulé « Corps réifiés, corps souffrants ; une image du corps des femmes dans le discours d'Hubertine Auclert », dans la revue Degré (revue belge de sémiotique).



New York, 2000.



Photos Nicole Décuré





Appels à contributions

▲ *Les femmes dans la politique étrangère
de la France du XX^e siècle. Études et témoignages.*

**Maison des Sciences humaines, Université d'Angers.
Samedi 21 septembre 2002**

Journée d'études de l'HIREs (Centre d'histoire des politiques et des régulations sociales) organisée par Yves Denéchère, MCF en histoire contemporaine, avec le concours du programme angevin en sciences humaines 2H2S.

La place des femmes dans la politique étrangère de la France a été très peu – voire pas du tout – étudiée par les chercheuses et les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des femmes ou à l'histoire des relations internationales. Cette journée d'études est organisée dans le but de susciter des pistes de recherche novatrices croisant deux champs historiques qui s'ignorent trop souvent. Il est également fait appel aux témoignages d'actrices et d'acteurs qui permettront de mieux saisir la réalité de l'objet d'étude.

Au début des années 1980, seulement 0,5 % des ambassadeurs de France (dignité) et des ministres plénipotentiaires français étaient des femmes. Aujourd'hui, elles ne sont encore que 5 %. En revanche, 62 % des secrétaires administratifs du Quai d'Orsay sont des femmes. Quels sont les progrès qui ont été réalisés au cours du XX^e siècle ? Quels ont été les facteurs qui ont freiné cette évolution et qui font que les Affaires extérieures demeurent une

des administrations les moins féminisées ? Quelles sont les explications avancées et les raisons réelles de ce retard ? Comment expliquer la quasi-fermeture aux femmes de certains grades et de certaines fonctions ?

Depuis l'entrée de Suzanne Borel au Quai d'Orsay en 1930, le rôle des femmes dans les rouages de la « machine diplomatique » a évolué. En 1945, les femmes ont obtenu le droit d'accès aux postes extérieurs mais il faut attendre 1972 pour que Mademoiselle Campana devienne la « première ambassadeur » de France dans un pays étranger (le terme féminisé « ambassadrice » n'apparaît dans l'Annuaire diplomatique qu'en 1999, et uniquement pour les femmes nommées depuis 1998). Quelles ont été les adaptations nécessitées par la nomination de femmes ambassadrices (protocole, uniforme, place de l'époux, etc.) ? Depuis les années 1970, quels sont les consulats et ambassades qui ont été confiés à des femmes ? Dans quels pays et pour quelles raisons ? Enfin, quel est le rôle des femmes dans la prise de décision diplomatique ? Cette question nécessite l'étude des responsabilités assumées par les femmes dans l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères.

La politique européenne de la France apparaît comme un domaine davantage ouvert aux femmes. Mesdames Scrivener, Cresson, Veil, Guigou et Fontaine ont exercé ou exercent aujourd'hui des responsabilités de premier plan dans les ministères, à la Commission européenne de Bruxelles et au Parlement européen de Strasbourg. N'est-ce pas parce que l'engagement européen apparaît nettement secondaire aux hommes politiques français que les femmes ont pu davantage trouver leurs places dans ces institutions ? On constate également que les femmes sont relativement plus nombreuses à représenter la France auprès d'organisations internationales qu'auprès des États. L'UNESCO en est le meilleur exemple. Là encore, il faut chercher les explications.

Depuis la première nomination d'une ambassadrice étrangère en France, comment peut-on caractériser l'attitude du Quai

d'Orsay et des dirigeants français à l'égard des représentantes de pays étrangers en France ? Cela peut nous mener à une comparaison internationale. Au cours du siècle écoulé, les femmes participent-elles davantage aux affaires extérieures dans d'autres pays, européens notamment ? Rappelons que ce sont la Hongrie et la Russie soviétique qui nomment les premières ambassadrices : Rosika Schwimmer en 1918 et Alexandra Kollontaï en 1922. La Suède reçoit en 1937 Isabel de Palencia, l'ambassadrice du gouvernement légal espagnol, et en 1955 envoie Alva Myrdal pour la représenter en Inde.

Beaucoup d'autres questions peuvent encore présenter des problématiques nouvelles sur la place des femmes dans la politique étrangère de la France au xx^e siècle, en voici quelques-unes, mais la liste reste bien entendu ouverte :

- Dans quelle mesure les combats féministes nationaux et transnationaux ont-ils pu exercer une pression sur la définition et la conduite de la politique extérieure française ?
- Sur le plan international, quel a été le discours français sur l'égalité et la parité hommes/femmes ? Par qui et comment a-t-il été porté ? Supporte-t-il la confrontation avec ce qui se vivait alors en France ?
- Comment peut-on analyser l'image de la « femme-diplomate » véhiculée par les médias français au cours du xx^e siècle, des commentaires de presse de l'entre-deux guerres jusqu'aux publicités et fictions télévisées actuelles ? Etc.

Comité scientifique : Jean-Claude Allain, Christine Bard, Élisabeth Du Réau, Françoise Gaspard, Jean-Luc Marais, Jacques-Guy Petit, Marie-Pierre Rey.

Cette journée d'études bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères.

Les propositions de communications (comportant un titre, un résumé d'une page et un C.V. succinct) sont à envoyer avant le

15 février 2002 à : Yves Denéchère – Maison des sciences humaines
– 2, rue Alexandre-Fleming 49066 Angers cedex 01.

Pour tout renseignement complémentaire :
yves.denechere@univ-angers.fr

Le corps comme lieu de métissages

2^e Rencontre internationale et interdisciplinaire sur les Imaginaires du corps contemporain

Colloque, Grenoble, 4, 5 et 6 d cembre 2002

Organisé par le Groupe « Corps, Imaginaire et Société » (GCIS) de l'Université Pierre Mendès France (Grenoble II)

Lors de notre première rencontre (décembre 2000), nous avons appréhendé le corps sur un continuum allant des différentes formes de la corporéité jusqu'à sa dimension virtuelle.

Nous tenterons à présent d'en explorer l'apparente « épaisseur », c'est-à-dire la texture charnelle, temporelle, imaginaire et sociale, en analysant ce avec quoi le corps est croisé, tramé. L'idée de métissage, cette création perpétuelle, au confluent de l'imaginaire, de la culture et de la matière, mais aussi de la mémoire et de l'avenir, nous semble caractériser, de façon essentielle, l'idée de corps dans son devenir. Comment se fonde et se construit cette idée et, à travers elle, comment se transforment les liens sociaux ?

Texte, texture, tissu, trame, tissage, métissage : mettons à l'épreuve la pertinence de cette métaphore, afin de circonscrire la complexité de l'idée de corps, à l'autonomie improbable. Perpétuellement asservi à la production d'un sens, jamais pur ni originel, toujours inféodé à quelque instance du réel, le corps paraît en effet tissé sur le métier des injonctions sociales et religieuses, voire artistiques.

C'est pourquoi, dans cette rencontre, nous nous intéresserons à la totalité des contextes (texte, image, œuvres, représentations, pratiques) où le corps peut être saisi comme le lieu d'un métissage

ou d'une hybridation, producteur de mutations, et donc d'altérité (voire de difformité et de monstruosité).

Nous projetons de faire avec vous le bilan contemporain du métissage (biologique, social, culturel, esthétique) des corps. Mais le corps métissé, valorisé en tant que vecteur d'intégration, ne doit pas nous faire oublier son double, le même corps, mais déprécié, rejeté au nom d'un refus intégriste, parfois violent, de la différence et de la nouveauté.

Nous voudrions, à travers nos divers contextes d'étude, essayer de penser ce corps-là, utilisé ordinairement pour stigmatiser l'autre, l'ennemi : le corps infirme, bâtard, illégitime, barbare, en un mot, un corps mulâtre, contestant par son existence une pensée qui a toujours évacué ce qui, en lui, n'était pas considéré comme pur et glorieux. Peut-on sortir de cette aliénante logique binaire, qui génère hiérarchie et discrimination, et avancer vers l'imprévisible entre-deux des corps ?

Sociologues, anthropologues, philosophes, croisés des lettres et des arts, à vos métiers !

Claude FINTZ
Professeur à Grenoble II

Modalités de soumission des projets de communication :

Les projets de communication devront contenir le titre (provisoire) de votre intervention, un développement de 15-20 lignes, quelques mots de présentation de votre parcours et vos travaux.

Les personnes intéressées par cet appel à communications sont invitées à envoyer leur proposition, au plus tard le 1^{er} novembre 2001, à : Claude.Fintz@wanadoo.fr

ou par courrier à : Gisèle Peuchlestrade – Département de sociologie, UFR SHS – Université Pierre Mendès-France (Grenoble II) – BP 47 – 38040 GRENOBLE CEDEX – FRANCE

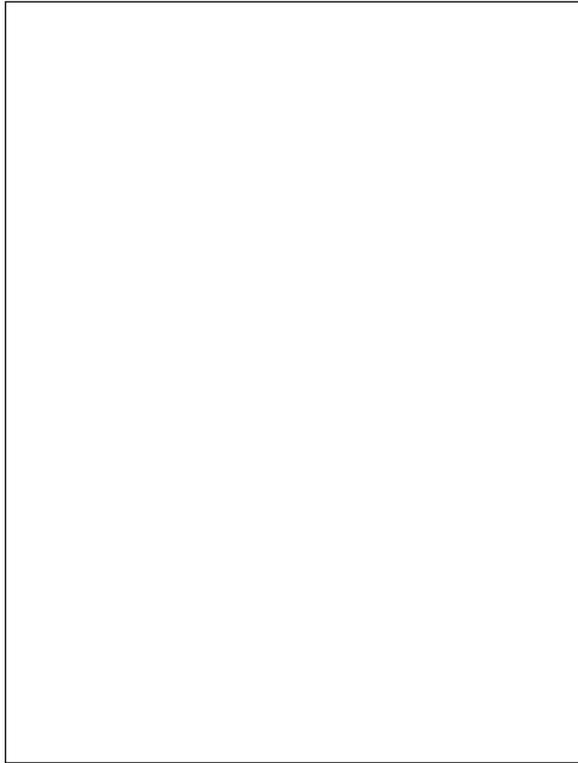


Photo Nicole Décuré

Côte d'Ivoire, 1999.



Comptes rendus

▲ *Les femmes et la guerre*

Guerres mondiales et conflits contemporains, Revue trimestrielle d'histoire, IHCC, n° 198, juin 2000, PUF. Dossier pp. 7 à 149.

L'introduction dresse l'état des lieux : peu de richesse par rapport aux États-Unis et à l'Italie des études françaises à ce sujet. L'ouvrage pionnier de Françoise Thébaud est rappelé, *La femme au temps de la guerre de 14* (Paris, Stock, 1986) et sa responsabilité du tome du xx^e siècle de *l'Histoire des femmes* (Plon, 1992, dir. Duby/Perrot). À cela, il faut ajouter le cycle de conférences à l'IUFM de Lyon au Centre Pierre-Léon, « Femmes, guerres et régimes autoritaires » d'Europe du Nord aux pays méditerranéens. Depuis 1990, des recherches individuelles et collectives plus nombreuses en France. À l'IHCC (Institut d'histoire des conflits contemporains), deux commissions de recherche, l'une avec Marianne Walle, « Les femmes et les guerres », l'autre avec Chantal Antier, « Guerre, information et opinion publique ». Les études engagées s'intéressent à l'évolution des rapports des femmes à la guerre sur une longue durée et dans une perspective comparatiste. Une grande partie des articles de ce dossier ont pour origine les séminaires au Château de Vincennes.

Après l'introduction, le dossier propose dix contributions : la première sur Révolution et Empire ; les cinq suivantes sur la première guerre mondiale ; trois ensuite sur la deuxième guerre mondiale et la dernière sur la guerre d'Indochine.

Patrick Bouhet souligne la rareté et l'éparpillement des sources. Il recense les archives utilisées : les archives de l'armée ; les mémoires des anciens soldats ; le cas du récit unique de Thérèse Figueur, femme-soldat, alias madame Sans-Gêne ; la lecture des hommes et des femmes de plume (Stendhal, Victor Hugo, Balzac et G. Sand) ; les nombreux ouvrages sur Napoléon et la Grande Armée, en particulier l'ouvrage de Raoul Brice. Son étude se divise en deux parties : I - Les femmes à la suite des armées , -II - Les femmes de l'armée.

Pour la première partie, Patrick Bouhet part du constat que « les femmes ont toujours suivi les armées. Mais elles ne font pas partie des récits guerriers parce qu'elles ne participent pas directement aux combats ». Leur nombre est élevé puisqu'il provoque le décret du 8 mars 1793, complété par un décret de la Convention du 30 avril 1793 demandant de « congédier des cantonnements et camps, toutes les femmes inutiles au service des armées ».

La liberté qu'a connue la femme au temps de la Révolution, confisquée en 1815, peut expliquer que certaines tentent de la retrouver en s'intégrant dans l'armée impériale : la marginalité qu'elles y trouvent est une compensation. Un développement est consacré aux mariages dans les armées et au constat que les femmes suivent partout où se porte l'armée napoléonienne (Italie, Autriche, Pologne, Allemagne, Espagne, Russie). Les femmes des pays traversés ou occupés semblent très attirées par ces étrangers. Toutes les relations amoureuses et sexuelles possibles sont pratiquées. L'historien ne peut quantifier ces femmes ni choisir un mode de comptage satisfaisant ; il a du mal aussi à les classer en catégories bien déterminées.

Il faut établir une distinction entre le soldat de la République, soldat occasionnel et celui de l'Empire, soldat de métier qui reste à l'armée une longue partie de sa vie. Ce dernier a un rapport particulier aux femmes : sa vraie famille est son unité et son avenir, sa prochaine campagne. Il ne songe à se marier que vieux ou blessé. Enfin deux catégories sont à part et importantes : les actrices (Napoléon était un amateur de théâtre) et les mères avec lesquelles les soldats entretiennent une correspondance directe ou par intermédiaire.

La seconde partie de l'étude prend en charge les femmes qui font réellement partie de l'armée. Certaines combattent sous l'uniforme masculin. Le décret du 30 avril 1793 définissait deux types utiles à l'armée : les blanchisseuses, cantinières, vivandières et les femmes soldats sur lesquelles le décret est silencieux. Un calcul approximatif donnerait au moins six cents blanchisseuses et vivandières. Les portraits de ces femmes devaient être très divers mais la mémoire de ce qu'elles furent a, en grande partie, disparu. Pour les combattantes, c'est encore plus aléatoire. On a pu en dénombrer par exemple vingt-sept qui s'enrôlent dans l'armée pour 1792 et trente pour 1793. Quelques noms n'ont pas sombré dans l'oubli : Marie-Jeanne Schellinck, Virginie Ghisquière et Thérèse Figueur. Mais peu de dossiers aux archives. La mémoire des sociétés « n'a pas retenu le rôle qu'ont pu jouer les femmes de ces périodes de troubles ». Il faut se contenter d'aperçus.

Les cinq articles suivants traitent de la première guerre mondiale (cf. p. 65, ce qui est dit de la « mode » de la guerre de 1914. Ces cinq articles nourrissent la moitié de ce dossier). Francine Roussanne Saint-Ramond aborde un sujet particulièrement intéressant avec le combattant d'Orient. Elle étudie les représentations et images préconçues des femmes dans l'imaginaire des soldats et la réalité des contacts sur le terrain. Les combattants d'Orient ont participé à une guerre lointaine en milieu inconnu, laissant derrière eux le sol natal menacé ; ils sont partis

avec un certain nombre d'idées sur les sociétés orientales. Elle propose donc une étude en trois parties.

La première partie traite des « femmes quittées » brutalement. L'éloignement est encore accentué par les difficultés du courrier. La seconde partie s'attarde sur les « femmes imaginées » : la réalité contredit le mythe de l'Orient et de ses femmes. L'un d'eux, Julien Arène écrit en 1916 : « Toutes mes illusions sur l'Orient se noient. Je maudis Loti, Farrère et tous les orientalistes. » Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, les « femmes rencontrées » (troisième partie) sur place ne provoquent que désillusion. L'étude s'est faite à partir de documents inédits, études ou journaux ; des carnets aussi de soldats édités et journaux des tranchées.

Contradictoirement pourtant, les représentations assimilées avant la guerre continueront à nourrir l'imaginaire : « la prise de conscience de ces réalités n'a pas empêché le mythe de l'Orient et de ses femmes de continuer à se perpétuer dans les esprits après la guerre. »

Françoise Navet-Bouron étudie, pour sa part, la censure, en partant de la loi du 5 août 1914 qui liste les thèmes à supprimer dans les journaux et en dépouillant dans les archives du Service historique de l'armée de terre les coupures des journaux censurés. Concernant les femmes, elle repère quatre cibles essentielles : les femmes grévistes (l'effort de guerre a placé un grand nombre de femmes sur le marché du travail et en conséquence, a entraîné la prise de conscience de leur exploitation. Dès janvier 1917, les grèves sont censurées dans les journaux) ; les femmes espionnes (dont la plus célèbre est Mata-Hari. Ainsi on censure le récit de sa mort. Interdiction faite aux journaux de parler d'Ève Lavallière, de Suzy Detsy) ; les femmes victimes d'atrocités allemandes (surtout en 1915 et 1916) ; la douleur des mères et des veuves (un exemple : la censure d'un article virulent de Marcelle Capy à ce sujet en février 1918. Censure également de dessins montrant douleur, visite aux cimetières). La censure est justifiée par les gouvernants comme nécessaire aux décisions prises. Il ne faut pas

« troubler la paix civile ». Il faut protéger le moral déjà fragilisé des populations en leur cachant des complicités avec l'ennemi ou des actes barbares. D'autres thèmes seront encore censurés comme la propagande pacifiste en particulier lors de la crise du moral en 1917 : l'affaire Hélène Brion en est un bon exemple ; comme « les affaires de cœur » : ainsi des passages du Feu d'Henri Barbusse sont supprimés lorsqu'il paraît en feuilleton dans L'Œuvre en 1916 ; comme la surveillance de ce qui s'écrit sur « les têtes couronnées », la reine de Grèce, sœur de Guillaume II et la tsarine. Partie du contrôle des informations militaires et diplomatiques, la censure se fait plus politique et couvre de larges domaines.

Stéphanie Petit étudie le deuil des veuves non à partir de documents directs mais en s'appuyant sur trois récits édités (rappel de ces publications) : de Françoise Vitry (1919), de Suzanne Sibien (1979) et de Blanche Maupas (1934). Elle engage une réflexion intéressante sur la validité d'un tel sujet qui touche au privé, à l'intime, aux traumatismes, aux souffrances et à la douleur nés du deuil de guerre, tout domaine qu'en règle générale, l'historien évite. Son désir est à la fois de comprendre ce deuil spécifique et de montrer les répercussions qu'il a eues sur la société. On regrette, sur un tel corpus, qu'il n'y ait pas une sollicitation plus précise de l'analyse littéraire.

Les deux derniers articles sur cette guerre traitent, sous des intitulés différents, de questions semblables, en France et en Angleterre. Chantal Antier réfléchit à l'interaction guerre/émancipation. La situation de guerre favorise-t-elle l'émancipation des femmes ? La réponse est positive si l'on considère avec preuves à l'appui l'action des suffragettes, l'augmentation de l'embauche des ouvrières, l'accès des femmes à différents secteurs professionnels pour remplacer les hommes au front, la substitution de l'épouse à l'époux dans les responsabilités municipales. « Cette nouvelle image de la femme, si différente de celle imposée par le Code Napoléon, ne réjouit pas les poilus ; le contrôle postal et les nombreux journaux de tranchée donnent un écho semblable qui

Lièvres

s'amplifie à partir de la fin 1916 et des batailles meurtrières de Verdun. » Les poilus se sentent menacés dans leur statut antérieur. Ils apportent leur soutien au barrage qui sera dressé contre les femmes pour les empêcher d'accéder au vote. La loi Loucheur du 13 novembre 1918 renvoie les femmes dans leur foyer où elles vont procréer pour remplacer les pertes humaines. On trouve des rappels utiles sur les avancées en ce domaine des autres pays européens et des éclaircissements donnés sur le retard français. « Les guerres ne sont généralement pas une période de libération de la femme, ni de leur émancipation politique, pourtant « elles constituent aussi des moments d'ébranlement des sociétés dans lesquels les brèches apparaissent et dont les femmes savent tirer profit » [comme l'écrit M. Perrot]. Vingt ans après la première guerre, les bouleversements de la seconde guerre permettront la réalisation de cette avancée souhaitée par les pionnières du début du siècle. »

Marie-Noëlle Bonnes étudie « l'effort de guerre » des Anglaises qui montre « leur volonté d'être sujet d'histoire ». « Les épisodes violents font éclater les stéréotypes et brouillent – momentanément – la dichotomie public/privé. » L'état des lieux, en ce domaine, avant la guerre permet de lever certains clichés erronés sur l'oisiveté des femmes qui ne concerne, en fait, qu'une classe précise. L'insistance est mise sur la profession d'infirmière qui se développe encore pendant la guerre. Sont étudiées aussi les percées des femmes dans l'industrie et dans l'armée. « Les Anglaises obtinrent le droit de vote ; elles accédèrent à la citoyenneté en même temps que les soldats ; dans la décennie qui suivit, un certain nombre de lois fut voté en leur faveur ; les femmes des classes aisées eurent enfin le droit de toucher un salaire sans perte de statut. Le chemin vers l'égalité restait certes long et semé d'embûches, il le demeure. La progression des femmes semble toujours cahotique et peu glorieuse, mais il semble que la guerre fasse office de cheval de Troie, et que la violence serve, dans une certaine mesure, l'émancipation des femmes (...). Toutefois (...) la femme est toujours vue comme l'intruse, elle est l'Autre. »

Trois articles abordent un aspect de la seconde guerre mondiale. Marianne Walle dans « Vichy ou la féminité imposée » explique : « Notre propos est de porter un regard sur la façon dont la politique sociale et familiale mise en place par le régime a été vue, vécue, rejetée ou valorisée par les femmes, considérant l'être social au-delà de l'être biologique. » Le régime de Vichy s'est distingué par un retour marqué au rôle traditionnel de la femme dans un certain esprit de l'époque qui montrait la défaite comme châtement de l'esprit de décadence. (Des intellectuels ont joué un rôle déterminant dans le façonnage de cette idéologie de réponse). On prône une France de la race et du terroir à l'image de l'Allemagne weimarienne. On combat la dénatalité et la famille est la cible favorite de la propagande. La femme est magnifiée en « reine du foyer ». De nombreuses lois et des décrets ont pour objectif de faire régresser l'activité professionnelle féminine. L'enseignement lui-même est revu... à la baisse... : « Au point de vue national, écrit le vice-amiral de Penfentenyo, la femme joue un rôle considérable. Le service national de la femme dure toute son existence au foyer et c'est par ses maternités qu'elle paie l'impôt du sang. »

Le Colonel Paul Gaujac étudie, documents et chiffres à l'appui, la constitution de formations féminines au sein de l'armée qui quadruplent pendant la période. Ce sont les archives qui sont exploitées avec systématiquement pour sonder le contexte, les intentions et les difficultés rencontrées par ces femmes (ex. de la Générale Catroux et de ses adjointes). Si on les couvre d'éloges, on s'empresse aussi, dès 1946 de dissoudre le corps des AFAT par les mesures de compressions budgétaires. Les « normes » de la paix ne doivent pas intégrer, dans le long terme, les innovations exceptionnelles des temps de guerre.

Paul Pasteur touche, quant à lui, un sujet tabou : celui du viol, sujet qui commence juste à sortir de l'ombre (cf. les ouvrages de S. Audoin-Rouzeau en 1995 et de G. Vigarello en 1998). Peu à peu les langues se délient et les mémoires s'activent. Comme dans les articles précédents, celui-ci donne très exactement les sources à

Lièvres

partir desquelles la recherche a été possible. Le choix des Autrichiennes est révélateur puisqu'il touche une population ambivalente : vue par certains comme complice du nazisme et par d'autres comme sa victime. L'étude se fait aussi autour de la perception ambivalente du Russe attendu comme libérateur et perçu comme violeur. A la libération, pendant dix à quinze jours, Vienne a connu une situation de chaos total. Les soldats russes sont « sous l'emprise du traumatisme des batailles passées, sous emprise d'une fatigue physique, morale sans borne. Leur désir de revanche, leur haine s'est fortifiée pendant les centaines, parfois les milliers de kilomètres qui les séparent de leur lieu de départ et de leur but. Les violences à l'égard des civils et plus particulièrement des femmes ne sont qu'une part d'une violence, d'une rage bien plus globales ce qui ne l'excuse en rien. » L'article donne « quelques indications sur ces viols » : de 7 à 87 ans ; sur les règles de protection qu'inventent les femmes ou leur environnement. Il s'interroge sur la vie après le viol et sur l'enfant du viol.

La dernière contribution enfin, de Michel Bodin, étudie la perception que les femmes ont eue de la guerre d'Indochine. De façon générale, les femmes ont manifesté un fort désintérêt pour cette guerre. « Dans le cadre de la présente étude, ne seront évoquées que les femmes engagées, franchement opposées aux politiques gouvernementales et au corps expéditionnaire, les militantes du Parti communiste et leurs amies et celles qui, au contraire, soutenaient énergiquement les combattants. »

L'engagement des femmes communistes est multiple : elles font obstacle aux transports des troupes et du matériel ; elles distribuent des tracts, des journaux ; elles participent et animent des meetings (cf. l'ouvrage de A. Ruscio en 1985). Certaines font du sabotage d'armements (exemple de Raymonde Dien). À l'opposé, d'autres femmes se mobilisèrent pour aider les combattants : épouses et parentes, anciennes auxiliaires des forces armées (Mme de Lattre de Tassigny et le Noël du soldat).

Un nombre assez important de femmes s'engagea directement dans le conflit (les chiffres sont donnés de 1945 à 1954 : de 684 à

2 181). Par ailleurs un certain nombre de femmes ont fait fonctionner l'administration militaire. Quelques-unes sont entrées dans la légende de la guerre d'Indochine comme le capitaine Valérie André, l'ambulancière Aline Lerouge, la combattante Suzanne Poirier. Au sein du corps expéditionnaire, « elles firent tomber bien des barrières et bien des préjugés et elles montrèrent que l'égalité civique qui leur avait été reconnue, n'était pas une vaine réforme. »

Christiane Chaulet Achour

▲ *Le Deuxième Sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1999*

Sous la direction de Cécile Coderre et Marie-Blanche Tahon. Montréal, Éditions du remue-ménage, 2001, 176 pages. (Diffusion de l'édition québécoise 30, rue Gay-Lussac 75005 Paris)

1999, année du cinquantenaire de la parution du *Deuxième Sexe*, a été l'occasion de nombreux colloques dont les actes commencent à paraître. Celui-ci s'est tenu au Canada français à la Faculté des sciences sociales d'Ottawa.

L'idée de proposer une relecture en trois temps du *Deuxième Sexe* permet aux auteures d'interroger l'impact de la pensée de Simone de Beauvoir sur un féminisme qui évolue dans ses théories et ses pratiques en fonction de sa force politique, avec le moment fort des années 1970, et des résistances qu'il suscite.

L'ouvrage se divise en quatre parties : la première traite de la réception du *Deuxième Sexe* et de sa postérité au Québec ; la deuxième porte sur l'héritage féministe (à propos des thèmes du lesbianisme, de la maternité, de la prostitution) ; la troisième invite à une relecture du *Deuxième Sexe* en liaison avec l'œuvre littéraire et/ou autobiographique (sur, de nouveau, la maternité, sur la dialectique de l'engagement chez Beauvoir, sur la vieillesse) ; la quatrième, intitulée « altérité et différence », propose du *Deuxième Sexe*, d'une part une lecture post-moderne, d'autre part sa confrontation avec le féminisme post-colonial.

Dans son introduction à l'ouvrage, M.-B. Tahon souligne que Beauvoir a permis aux femmes de passer du statut de « victimes » à celui de « plaignantes » : de la dénonciation individuelle (démarche intellectuelle et solitaire de Beauvoir ; « la » femme du Deuxième Sexe), les années 1970 feront une révolte collective, le passage au « nous » ouvrant la voie à l'action politique du mouvement « des » femmes. Plusieurs des contributions de l'ouvrage vont montrer que, de fait, ce « nous » recouvre une diversité de situations d'autant plus sensible que la progression dans l'égalité est loin d'être la même pour toutes, particulièrement dans la division Nord/Sud. Comment penser cette hétérogénéité devenue si manifeste à partir des années 1990 ? Par ailleurs, le mouvement des femmes a créé sa propre cohorte d'intellectuelles qui, comme Beauvoir avant elles, tentent de concilier, dans la diversité voire l'opposition, différence des sexes et accès à l'universalité pour les femmes.

Les questions ouvertes par les analyses de Beauvoir sur la condition féminine ne sont pas aujourd'hui obsolètes, même si sa façon de les traiter ou d'y répondre dans de nombreux passages du Deuxième Sexe peut être contestée ; telle est bien évidemment l'opinion des femmes qui ont participé à l'ouvrage et qui vont chercher dans le Deuxième Sexe de quoi alimenter leur réflexion. On a soulevé maintes fois les ambiguïtés, pour ne pas dire les contradictions, des développements de Beauvoir autour de son argument majeur « on ne naît pas femme, on le devient ». Ces ambiguïtés, dont certaines sont discutées ici, témoignent aussi de la complexité de la pensée de Beauvoir et du contexte historique dans lequel le Deuxième Sexe a été écrit. Une multiplicité de lectures est possible à partir des thèmes, des approches et des convictions de chacune (voir, par exemple, sur le thème de la maternité les textes de M.-B. Tahon et C. Noël, textes dont les préoccupations, l'une socio-politique l'autre philosophique, sont très différentes). Je ne suis pas sûre que Beauvoir – en tout cas dans le Deuxième Sexe – défende l'idée d'un androgynat utopique (F. Rétif), comme je ne suis pas très convaincue qu'on puisse voir dans le Deuxième Sexe les prémisses du post-modernisme (Y.-B. Raynova). En revanche, on retrouvera

plus facilement la filiation de Beauvoir dans les analyses très fouillées sur la vieillesse (M. Kérisit) et la prostitution (C. Coderre et C. Parent). Autre question actuelle : à partir de l'inégalité des femmes entre elles, peut-on encore penser dans une perspective féministe leurs relations en termes de sororité (G. Mianda), ou faut-il plutôt le faire en termes de solidarité (D. Lamoureux) ?

Finalement, à partir de la question de l'héritage beauvoirien, c'est celle de la transmission du et dans le féminisme qui se pose. Il est réconfortant de voir que ce mot de féminisme a encore un sens et demeure revendiqué face à l'envahissante (et problématique) question du genre.

Hélène Rouch

▲ *Maternité, affaire privée, affaire publique*

Yvonne Knibiehler (ed), 2001, Paris, Bayard, 270 p. Préface de Françoise Héritier. Prix : 145 F

Dans cet ouvrage, particulièrement riche et diversifié, Yvonne Knibiehler a réuni quinze spécialistes de la famille appartenant à plusieurs disciplines : anthropologie, ethnologie, démographie, droit, histoire, philosophie, psychologie, pédo-psychiatrie, science politique, sociologie, ainsi que deux conseillères familiales. Les articles sont regroupés autour de trois grandes questions, concernant l'identité, la transmission psychique par les mères et la société.

Le champ de la maternité comme objet d'histoire a été défriché par Yvonne Knibiehler dans de nombreux ouvrages¹. Elle rappelle ici sa thèse : après avoir été l'affaire des femmes dans les sociétés rurales, l'Église catholique a provoqué une profonde mutation en

1. – Notamment : L'histoire des mères (avec Catherine Fouquet-Montalba), Paris, Pluriel-Hachette, 1982, La révolution maternelle depuis 1945, Paris, Perrin, 1997, « Repenser la maternité » (ed), Panoramiques n° 40, 1999 et Histoire des mères et de la maternité en Occident, Paris, PUF, 2000, Que sais-je n° 3 539.

valorisant la chasteté et en inventant pour se définir la notion de « maternitas ». De l'âge des lumières à 1960, la relation affective a été valorisée et le père est devenu l'intermédiaire entre la mère et le reste du monde, alors que l'état républicain a déprivatisé progressivement la fonction maternelle, de plus en plus disqualifiée par les spécialistes de l'enfance. Françoise Héritier voit d'ailleurs plutôt comme un invariant la valorisation de la fonction nourricière et des relations éducative et affective, qui existent dans toutes les sociétés, alors que la perception de la maternité comme un devoir patriotique ou une relation fortement narcissique est spécifique du ^{xx}e siècle occidental.

Selon Irène Théry, l'invention d'un modèle organiciste du couple et de la forme inédite de l'égalité dans la sujétion serait un progrès par rapport à la construction religieuse faisant des femmes un danger pour le salut des hommes. Cette chronologie est assez douteuse : d'une part, parce que sans vouloir nier la misogynie de l'Église, celle-ci acceptait l'égalité des deux sexes devant Dieu et a imposé la nécessité du consentement de deux fiancés au mariage, innovation formidable aux conséquences incalculables. D'autre part, parce que tous les commentateurs de la coutume de Paris, dont Claude-Joseph de Ferrière (1735), reconnaissent l'égalité des conjoints tout en insistant sur la subordination des femmes dans le mariage.

Françoise Thébaud rappelle que les féminismes de la fin du ^{xix}e siècle ont lutté pour définir la maternité comme une fonction sociale qui doit s'accompagner de droits, à une époque où les femmes en avaient peu, participant ainsi à la création de l'État-providence. C'est à partir des années 1960, que les féministes revendiquent l'affirmation d'une liberté individuelle et voient dans la maternité surtout une exploitation.

La question de l'importance différentielle de la maternité et de la paternité dans la construction des identités féminines et masculines aujourd'hui est posée par divers auteurs. Henri Léridon indique que les maris et les épouses donnent presque les mêmes chiffres de naissances non désirées (passées de 0,6 en 1965 à 0,15 en 1980) et de naissances mal planifiées (de 0,6 à 0,2). Ils désirent également le

même nombre d'enfants, c'est-à-dire 2,3. Cependant, alors que les femmes pensent très vite aux enfants qu'elles auront, les hommes se laissent davantage le temps d'un certain vagabondage sexuel.

En revanche, pour Agnès Fine, le fait que les femmes seules représentent 10 % des adoptants, manifeste que la maternité joue un rôle identitaire essentiel dans la construction de l'identité féminine, que n'aurait pas la paternité pour les hommes. Que ce soit dans la lutte contre la stérilité ou dans l'adoption, les femmes sont les actrices essentielles du désir d'enfant, de même qu'elles pratiquent les diverses formes d'écriture « encadrées », notamment d'albums de naissance, qui ne livrent d'ailleurs rien d'intime sur la mère en tant que sujet.

Les travaux de Michelle Ferrand, non cités, montrent au contraire que la paternité joue un rôle important dans la construction de l'identité masculine mais pour mieux les ancrer dans le monde du travail. En effet, si les pères sont ignorés par les employeurs, comme le note Knibielher, ils n'en ont pas moins de meilleurs revenus que les hommes sans enfant parce qu'ils se sentent investis désormais d'une fonction de pourvoyeur alors que les mères prennent une plus grande part du travail domestique, en sus de la charge des enfants.

Anne Cadoret étudie la maternité des lesbiennes, mais en ne s'interrogeant que sur une des quatre catégories existantes, dont on aurait aimé connaître la représentativité : celle des enfants nés à la suite d'une aide médicale à la procréation, en Belgique le plus souvent puisque ce cas est interdit en France. Lorsque deux femmes élèvent ainsi un enfant, elles se disent toutes les deux mères². Paradoxalement, c'est peut-être la forme qui bouleverse le moins les codes sociaux puisqu'elle réintroduit le biologique et la maternité comme preuve de la féminité.

2. – Contrairement à un téléfilm récent au titre « Tous les papas ne font pas pipi debout », de Dominique Baron (France 2, 25 juillet 2001), où l'une des femmes est clairement présentée comme le « papa », d'ailleurs elle est médecin et sa compagne enseignante et elle porte un débardeur au lit !

Deux « psy » montrent d'ailleurs la difficulté à éviter que la maternité se vive autrement que dans la culpabilité. Sylviane Giampino critique les idées dangereuses défendues par certains de ses pairs : Que la présence d'un père, parce qu'elle est symbolique, pourrait n'être qu'accessoire et lointaine, voire virtuelle, et que la séparation précoce d'avec la mère serait néfaste, alors qu'elle est aussi essentielle pour le développement psychique de l'enfant, aussi faut-il aider l'enfant à tisser d'autres liens affectifs que ceux avec ses parents. Elle insiste sur le fait que la personne qui s'occupe du nourrisson doit, pour ce faire, se mettre dans un état de fragilisation affective qui, seule, donne la capacité à ressentir et comprendre ce que le bébé n'a pas les moyens d'exprimer. Cette personne, qui n'est pas forcément la mère, doit donc être accompagnée et soutenue.

Bernard Cramer présente deux cas négatifs de la transmission mères-filles : « être mère, c'est n'être personne », et « tu enfanteras dans la douleur. » Il ne montre guère d'empathie pour ces mères, dont l'une pourtant transmet aussi à sa fille la rébellion contre l'inégalité des sexes. On ne sait pas pourquoi il a choisi ces deux cas, alors que bien d'autres configurations existent, dont celles d'une maternité glorifiée et d'une féminité abaissée.

L'immense majorité des femmes interrogées par Janine Mossuz-Lavau³ ne parlent pas de sexualité avec leurs enfants et cela d'autant plus que leurs propres débuts de parcours sexuels ont souvent été très difficiles. Toutefois, la transmission du négatif n'est pas inéluctable : des groupes de parole ont permis à 36 % des femmes de parler davantage de sexualité avec leur conjoint et à 60 % avec d'autres personnes (notamment leurs enfants).

Plus généralement, Elisabeth G. Sledziewski revendique une éthique féministe de la maternité, c'est-à-dire une réflexivité morale liée à la position maternelle, en opposition tant à la maternité-

3. – Évoquant 99 groupes de parole organisés par le MFPP et constitués de 10 à 12 personnes pendant sept semaines d'affilée.

contrainte qu'à la maternité-jouissance. Ce projet est intéressant s'il ne méconnaît pas la multiplicité des postures morales liées à la maternité, selon les groupes sociaux et ethniques.

Est-on allé trop loin dans les droits accordés aux femmes ? Assiste-t-on à un triomphe juridique exorbitant des femmes ? C'est ce que semble penser une conseillère familiale recevant des demandeuses d'IVG. Pour Bernadette Avon, la loi est devenue incitative à l'avortement, assurant un service après-vente du désir inconscient.

Marie France-Coulet conclut au contraire de l'analyse de dossiers de 146 jeunes filles de 18-19 ans, dépendantes financièrement de leurs parents, qu'elles ne se reconnaissent pas le droit d'avoir une relation sexuelle, qu'elles ont un mauvais usage du préservatif ou des croyances erronées sur la fécondation. Ce qu'elle impute essentiellement au fait qu'il n'y pas d'éducation sexuelle dans les lycées malgré les circulaires. Françoise Héritier rappelle, dans cet ouvrage consacré à la France, que de nombreux pays n'admettent pas encore que les femmes aient le droit de choisir un époux ou leur maternités, par déni de la contraception mais aussi, faudrait-il ajouter, par imposition de la contraception ⁴.

Pour Claire Neirinck, l'accouchement est devenu le fondement de la maternité et non plus seulement sa preuve depuis la loi de 1993 sur l'accouchement sous X, « aberration juridique qui revient à nier un fait », et la loi de 1994 sur les procréations médicalement assistées. Le refus de maternité interdit la paternité dans l'IVG comme dans l'accouchement sous X. De plus, depuis 1972, la femme mariée peut faire échec à la présomption de paternité liée au mariage en accouchant sous son nom de jeune fille : elle peut choisir et imposer le père. Enfin, les femmes peuvent choisir entre l'action en recherche de paternité et l'action à des fins

4. – Guillaume Agnès et Pilon Marc (eds), 2001, *Maîtrise de la fécondité et planification familiale*, Paris, IRD.

de subsides, action indemnitaire qui n'entraîne ni partage de l'autorité parentale ni attribution du nom du père ni droit de visite. La femme a un délai de 30 ans pour changer d'avis, ce qu'il faudrait interdire. Ce triomphe est le résultat d'une évolution complexe et continue votée par des hommes. Le matriarcat qu'il organise n'est pas un cadeau fait aux femmes mais un transfert de charge dans leur direction, comme le disait déjà Odile Dhavernas⁵, commentant l'abolition du Code civil de 1804.

Cependant, on peut se demander combien de femmes connaissent et utilisent ces lois, notamment l'action en subsides. De plus, Françoise Thébaud rappelle que les mères restent discriminées quant à la transmission du nom et à la division sexuelle des rôles. Anne-Marie Devreux, non citée, a bien montré comment les femmes divorcées vivaient comme une désappropriation cette imposition du nom paternel. Marie-Josèphe Dhavernas critique également cette idée d'un triomphe exorbitant des mères : en fait chacun des sexes a, en ce qui concerne la procréation, des avantages et des inconvénients potentiels, notamment en cas de rapports sexuels non protégés. Plusieurs auteurs soulignent que l'implosion du modèle de complémentarité inégalitaire laisse aux seules femmes le problème de résoudre l'équation famille-travail à un niveau individuel car la sphère du travail reste organisée selon un modèle masculin.

Selon Irène Théry, cette organisation masculine accroît les différences entre femmes, cette dualisation des destins féminins étant moins une question d'identité féminine que d'appartenance sociale. Ainsi, le risque de retour à la maison n'existe plus pour les plus privilégiées et la carence paternelle touche plus spécifiquement les plus démunis. Affirmations qu'il faut à mon avis nuancer car le modèle discontinu de l'emploi féminin revient, sauf pour les enseignantes, du fait tant de l'augmentation des attentes vis-à-vis des mères que des politiques familiales.

5. – Droits des femmes, pouvoir des hommes, Paris, Seuil, 1986.

Claude Martin, qui traite des politiques familiales en Europe, reste assez vague sur cette question, sinon qu'il note que la politique française après avoir été nataliste est devenue une forme de régulation du marché de l'emploi et que le « nouveau contrat entre les genres » existe surtout en Europe du Nord.

Ce livre apporte donc bien des éléments de réflexion et des points de vue nouveaux sur cette question d'actualité. Paradoxalement, alors qu'il se plaint de l'absence de réflexion féministe sur le sujet, il est affaibli, à mon avis, par la non-prise en compte de certains travaux, comme celui pionnier d'Adrienne Rich ou ceux plus récents de l'école des rapports sociaux de sexe.

Arlette Gautier
(Université de Paris X)

SOMMAIRE :

- Préface, par Françoise Héritier
- Introduction : La construction sociale de la maternité, par Yvonne Knibiehler

Première partie : Questions d'identité

- Introduction : Un nouveau rapport entre féminité et maternité, par Yvonne Knibiehler
- Féminisme et maternité : les configurations du siècle, par Françoise Thébaud
- Femmes et hommes face au désir d'enfant, par Henri Leridon
- Maternité et identité féminine, par Agnès Fine
- Maternité et homosexualité, par Anne Cadoret
- Biomédecine : la nouvelle donne, par Marie-Josèphe Dhavernas Lévy
- Le travail des mères, point de vue d'une psychanalyste, par Sylviane Giampino

Deuxième partie : Questions de transmission

- Introduction : Une nouvelle langue maternelle, par Yvonne Knibiehler

- Transmissions de mères à filles, par Bertrand Cramer
- Quand les mères se taisent, par Janine Mossuz-Lavau
- Mettre au monde, par Françoise Collin
- Pour une éthique féministe de la maternité, par Élisabeth G. Sledziewski

Troisième partie : Questions de société

- Introduction : Une fonction sociale à repenser, par Yvonne Knibiehler
- Le « choix » d'avorter, par Bernadette Avon
- Les jeunes et la contraception, par Marie-France Coulet
- Accouchement et filiation, par Claire Neirinck
- Maternité et politiques familiales en Europe, par Claude Martin
- Mixité et maternité, par Irène Théry

▲ *Marchandes dakaroises entre maison et marché.* *Approche anthropologique*

Mireille Lecarme, éd. L'Harmattan, coll. Études africaines, 270 p., 2001

En Afrique, une femme doit d'abord être mère : enfanter des garçons pour perpétuer le lignage du père (le plus souvent), enfanter des filles pour alléger le poids des tâches ménagères et le soin des enfants. Le temps libéré lui permet d'assurer, en partie ou en totalité, la vie quotidienne de la maisonnée.

Les femmes dont il est question sont pauvres et vivent dans un quartier de baraques, longtemps illicite, à la périphérie de Dakar (Sénégal). Leur combat pour la survie, au jour le jour, déjà difficile dans les années 1980, s'est alourdi depuis la dévaluation de 1994. Pourtant, il leur faut assumer tous les rôles prescrits. La « fatigue » en devient une vertu. Anesthésiant la conscience, elle permet la soumission aux attentes sociales définies en bloc, en Afrique de l'Ouest, par « le-travail-de-la-mère ». Cette croyance « veut » que la

femme enfante l'avenir de ses enfants. De sa soumission (réelle ou jouée) à son mari, de son courage au travail, de sa pudeur et de son sens du respect, dépendra, à vie, la réussite de ses enfants, dit-on.

Marchandes de poissons, ces femmes gèrent leur commerce sans recourir à l'écriture. Comment ? Leurs gains, très modestes, permettent, outre la survie quotidienne, d'épargner un peu dans les tontines, surtout pour les cérémonies familiales. Don et dette circulent en permanence et confortent les liens sociaux. Au marché, c'est la parole qui circule, d'abondance. Parole de négociation où la monnaie est d'abord occultée. Qu'avance-t-on alors comme argument ? Et cette place accrue des femmes dans l'économie leur vaut-elle plus qu'un gain d'estime ? Leur représentation en est-elle changée... ?

Paradoxalement, l'argument économique sera mobilisé par les hommes pour rappeler leur suprématie (paiement de la compensation matrimoniale, de la chambre et de l'entretien de l'épouse, en principe). Le réel ne serait-il invoqué que pour légitimer une asymétrie, jugée fondamentale... mais fragilisée ? L'État, par le volontarisme moderniste du Code de la famille, reconnaît aux femmes le statut de sujets. Elles l'apprennent peu à peu, leur rôle-clé dans la vie quotidienne aidant. Peu à peu... en Afrique comme ailleurs. Et quelle avancée des femmes a jamais été définitivement acquise ? Nous commençons à savoir pourquoi.

SOMMAIRE :

¥ Des marchandes de poissons en quartier pr caire

- Les aspects socio-économiques de la pêche au Sénégal
- Les rapports sociaux de sexe/genre au marché
- Le marché de Dalifort : un espace révélateur
- Les commerçantes de poissons de Dalifort
- Le pluri-commerce et les femmes

¥ Un march Dakar : strat gies argumentatives et histoire sociale

- Le marché et ses rituels : justification d'une démarche
- Le cadre ou le référentiel dans le discours
- La négociation et les identités sociales comme thèmes argumentatifs (la personnalisation du rapport marchand, l'âge, les ethnies et la sociabilité, les hiérarchies sociales coutumières, les rapports de voisinage, les clientes véritables, les affinités électives)
- L'analyse formelle (les séquences d'ouverture, les séquences de clôture, les séquences de marchandage, l'attribution des tours de parole, le regard détourné comme argument irréfutable)
- Les types de relations
- Le conflit déclaré, occulté ou détourné (les tensions et conflits explicites, du manifeste à l'occulte, la plaisanterie-la moquerie-le défi, l'expression non verbale, les figures de style)

¥ Des commerces au cœur de logiques plurielles

- Le don et la concurrence entre marchandes
- Les modes de gestion de l'épargne et de son manque
- La reproduction sociale : de l'espace domestique à la société globale (la reproduction sociale de mère à fille en milieu rural, la reproduction sociale de mère à fille en milieu urbain, les travaux et les jours : le temps des femmes, un temps cyclique ?)

¥ La dynamique des rapports sociaux entre femmes et hommes

- L'évolution de la problématique des sexes
- L'espace habité
- Le travail domestique (les prescriptions sociales et les pratiques, le rapport social et travail domestique, les discours sur le travail et le rapport social domestiques, la division des tâches par genre : un tabou ? de la réciprocité statutaire à l'échange marchand, la violence et le respect, le pouvoir politique dans l'espace domestique, le Code de la famille : mariages et divorces)
- La répartition des dépenses entre époux (les prescriptions et les réalités, les rapports sociaux induits des rapports monétaires selon le discours des hommes)

- Le mariage et la fécondité (les prescriptions et les réalités, le discours sur le « travail de la mère »)
- Conclusion

Livres

¥ Dalifort, dix ans apr s

- La réhabilitation et la restructuration de Dalifort
- Le marché et les marchandes de Dalifort
- Constats, perspectives, perplexité

Parutions

▲ *Les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle, 1901-2001. Les associations face aux institutions*

Évelyne Diebolt, préfaces de Michelle Perrot et d'Émile Poulat.
Prix : 145 F, 22 €

La lutte contre la pauvreté, la misère morale et intellectuelle, la maladie et la mort, est une préoccupation récurrente dans la très longue histoire des sociétés occidentales. L'exemple français, entre 1900 et 2001, est particulièrement intéressant : c'est une période de gestation sociale, au cours de laquelle une partie de la société civile s'organise sous une forme nouvelle – l'association – pour obtenir des pouvoirs publics et du consensus social le vote de lois sociales nationales, ainsi que la reconnaissance et le financement d'actions sociales, immédiates et concrètes. Force est de constater que les femmes jouent un rôle fondamental dans cette gestation... « Les trois générations de femmes qui ont œuvré dans ces associations étaient indépendantes, en avance sur leur temps, et extrêmement différentes les unes des autres [...] Grâce à la forme associative, qui autorise une grande souplesse, une grande flexibilité dans l'action, ces femmes entreprenantes et déterminées ont pu agir sur toute la

société française... Elles ont contribué à la naissance de nombreuses professions exercées par des femmes et des hommes : tous les métiers du social, de la puéricultrice, jardinière d'enfants au professeur d'éducation ménagère, à l'infirmière, à l'assistance sociale, à l'éducatrice, à la tutrice à l'éducation surveillée... Les femmes ont participé à la création et à la naissance de l'état-providence en faisant accepter des lois sociales sur la protection de la maternité et de la santé publique (assurances sociales)... En créant ces nombreuses associations, les femmes ont permis qu'un maillage associatif soit prêt pour appliquer les législations sociales du xx^e siècle ».

Historienne, titulaire d'un doctorat d'État en histoire, Évelyne Diebolt s'est spécialisée dans le domaine de l'histoire du secteur associatif sanitaire, social et culturel français au xx^e siècle, domaine dans lequel elle a effectué de nombreuses études pour des organismes privés, publics, et internationaux. En 1999, elle est chargée d'une étude sur les femmes dans le secteur associatif français par le secrétariat d'État aux Droits des femmes : « Les femmes et les associations : la prise de décision ».

▲ *Travail et genre. Approches croisées*

Nicole Gadrey, éd. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 262 p. Prix 140 F, 21,35 €

La sociologie du travail et la sociologie du genre restent largement étrangères l'une à l'autre, la première ne s'écartant guère d'une tradition universaliste où la question du genre ne trouve pas sa place, la seconde n'accordant souvent qu'une place secondaire au travail et à la sphère professionnelle.

L'ouvrage explore les fondements théoriques de cette relative incompatibilité et retrace l'émergence progressive d'analyses sexuées autour de trois objets : l'articulation entre travail domestique et travail professionnel, la division sexuelle du travail, la construction des inégalités.

Il propose ensuite une lecture sexuée de quelques questions centrales pour une analyse des rapports sociaux dans la sphère du travail : le travail à temps partiel, la qualification, la flexibilité et la réduction du temps de travail. Il montre comment opèrent conjointement des processus qui neutralisent les différences en faisant référence à un individu asexué, et des processus qui justifient les inégalités entre les sexes en les neutralisant.

Ces réflexions éclairent les contradictions et les ambiguïtés des politiques d'emploi, des stratégies des directions d'entreprises et des pratiques des salarié-e-s et permettent de mieux comprendre la complexité de leurs évolutions actuelles.

Nicole Gadrey est sociologue à l'Université de Lille 1 et au CLERSE (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques). Ses ouvrages et publications portent notamment sur la construction des différences entre hommes et femmes dans la sphère du travail et de l'emploi.

SOMMAIRE :

- Introduction

¥ Première partie :

Travail et genre dans les sciences sociales

- Les analyses du genre et la question du travail
- L'universalisme de la sociologie du travail
- Des analyses sexuées du travail

• Deuxième partie :

Neutralisation et sexuation : des pistes pour l'analyse du travail

- Règles et pratiques du travail à temps partiel
- Construction des qualifications masculines et féminines
- Flexibilité et précarité : des différences entre hommes et femmes
- Le temps de travail, un enjeu sexué
- Conclusion

▲ *Catégories sociales et genres
ou comment y échapper*

Alia Rondeaux, éd. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines,
Paris, 202 P. Prix : 110 F - 16,77 €

En ce début de millénaire, où le faire semblant nie les dépendances, l'auteure nous présente le miroir usé des rôles et des genres créés par le sexisme. La présentation de l'organisation sexuée des sociétés est à l'origine de cet essai, ce travail conduit l'auteure au-delà de la sexualisation, à la description d'organisations et des dynamiques des sociétés humaines.

La première partie de l'ouvrage définit les groupes, analyse la dépendance et ce que peut être une position stratégique. La deuxième partie articule les groupes (une réalité sociologique), les catégories de sexe (une catégorisation de la réalité sociologique) et les genres (les territoires de fonctions), en illustrant cette articulation plus particulièrement avec les genres lesbiens. La dernière partie traite des relations entre les individus et les groupes avec les logiques individuelles, des erreurs d'identité dues à la confusion entre les individus et les groupes et enfin du politique.

Ce constat sans complaisance trace les axes de recherche où priment les droits des individus, femmes comme hommes.

Alia Rondeaux, ingénieure en informatique, féministe, a participé au Mouvement de libération des femmes des années 1970 et aux mouvements lesbiens jusqu'à maintenant. Ses recherches pluridisciplinaires trouvent leur aboutissement dans cet essai.

SOMMAIRE :

- Introduction
- **Les groupes**
- Les types de groupes
- Les rapports de force, la conquête (les types de rapports de force ; les éléments déterminants ; objet de la conquête)

- Les structures de dépendance de l'individu (le partage des territoires des groupes ; les leaders ; le passage obligé ; les facteurs de dépendance ; l'appropriation ; exister ; les groupes majeurs)
- **Cat gories et genres**
- Les normes (le fonctionnement des normes ; l'écart et la norme)
- Catégories de sexe (catégories de sexe et genres ; genres imposés, rôles de femmes)
- Genre et écarts (le rétrécissement du champ du genre femme ; genres lesbiens)
- **Identit s**
- Les logiques (logiques et groupe ; la première logique ; la deuxième logique ; la troisième logique ; les logiques et l'individu ; groupes, logiques et stratégies ; le cantonnement, la compensation, la distinction)
- Erreurs d'identités (l'origine des erreurs ; le fonctionnement des erreurs)
- Politique (Des groupes pour exister ? ; Rapport de force et politique ; la justice ; le sexisme, le sexisme et le sexisme ; remettre en cause les territoires)

▲ *Profession femme politique*

Sexe et pouvoir sous la Cinquième République

Mariette Sineau, 2001, Presses de Sciences Po – 44, rue du Four 75006 Paris. Prix : 163,99 F – 25 €

Après les promesses de 1945, le « deuxième sexe » a été mis hors jeu politique par une Cinquième République qui laissait aux mâles le monopole de la politique. Les institutions et le fonctionnement des partis y sont pour beaucoup.

Les élections législatives françaises du printemps de 1997 auraient-elles marqué un tournant dans la composition du personnel

politique ? La féminisation remarquée de l'Assemblée nationale, quoique modeste, le nombre de femmes ministres dans le gouvernement Jospin constituent des indicateurs de « modernisation de la vie politique ». Mais le double scrutin, municipal et cantonal, de mars 2001 montre bien que, sauf à être obligés par la loi, les partis ne modifient pas leurs habitudes.

Cet ouvrage analyse les mutations en cours. Il fait d'abord le bilan des relations, souvent difficiles, entre femmes et pouvoir politique. Il dessine ensuite les portraits de celles, élues ou ministres, qui réussissent à se hisser sur le devant de la scène : être femme politique relève en France d'un destin d'exception. Il présente enfin les résultats d'une enquête sur les nouveaux et nouvelles élus et compare le déroulement de leurs carrières. Ce sont cinquante ans d'histoire conflictuelle entre les femmes et le pouvoir politique que l'auteur retrace.

Mariette Sineau, politologue, est directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique. Elle travaille au Centre d'étude de la vie politique française de la Fondation nationale des sciences politiques. Ses principales recherches sont consacrées aux femmes en politique et au comportement électoral des Françaises. Elle est l'auteur de *Des femmes en politique* (Economica, 1988), de *Mitterrand et les Françaises, un rendez-vous manqué* (Presses de Sciences, 1995, en coll. avec J. Jenson) et de *Qui doit garder le jeune enfant ? Modes d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise* (LGDJ, 1998, co-dirigé avec J. Jenson).

SOMMAIRE :

Introduction

Première partie : Le hors-jeu politique des femmes (1958-1995)

Chap. 1 – À l'origine de la Ve République : les institutions contre les femmes

- La conception gaullienne du rôle des femmes
- Les nouvelles institutions

Chap. 2 – La glaciation gaulliste

- Femme politique, un destin d'exception
- Portraits de happy few

Chap. 3 – Le dégel giscardien : la féminisation mise en scène

- Un chef d'État féministe ?
- Des femmes à la barre gouvernementale
- La résistible ascension électorale
- Portraits
- Portrait de groupe : les députées de la sixième législature

Chap. 4 – Le tournant mitterrandien. Des femmes de pouvoir sans légitimité

- François Mitterrand et la « grâce féministe »
- Les « élues » du prince
- Les « bleues » du suffrage universel
- Portraits
- Portrait de groupe : les députées des quatre législatures du double septennat

Deuxième partie : Vers un autre partage du pouvoir entre les sexes ? (1995-2001)

Chap. 5 – L'âge des réformes

- Jacques Chirac, les femmes et le pouvoir politique
- Le gouvernement Juppé : la féminisation en trompe-l'œil
- Le gouvernement Jospin : la République s'ouvre aux femmes

Chap. 6 – Profession : député(e). Sociologie et carrière

- Milieu familial et profil social
- Cursus antérieur
- Carrière

Chap. 7 – Où en est le féminisme au Palais-Bourbon ?

- Égalité, identité, discriminations
- Évaluation de la démocratie « monosexuée » à la française
- Le renouveau politique par les femmes
- Les féministes au Palais-Bourbon : état des lieux

Conclusion

▲ *Le prisme de la prostitution*

Gail Pheterson, 2001, traduit de l'anglais par N.-C. Mathieu, 216 p. Prix : 120 F

Bien que la prostitution soit le sujet central de ce livre, et bien que la perspective théorique soit fonction de la réalité sociale des femmes qu'on appelle des prostituées, la problématique envisagée n'est ni le commerce du sexe ni l'oppression d'une catégorie de femmes, mais les concepts mêmes de « prostitution » et de « prostituée ». Ces concepts sont des instruments sexistes de contrôle social, inscrits de façon rigide et envahissante dans les pratiques légales discriminatoires, les biais de la recherche scientifique, les défenses psychiques, les préjugés et, au niveau le plus fondamental, dans les rapports entre les sexes.

Les droits de l'ensemble des femmes sont indissolublement liés aux droits des prostituées parce que le stigmate de putain peut s'appliquer à n'importe quelle femme pour disqualifier sa revendication à la légitimité et peut jeter la suspicion sur n'importe quelle femme accusée d'avoir pris une initiative dans le domaine économique et/ou sexuel.

« La menace du stigmate de putain agit comme un fouet qui maintient l'humanité femelle dans un état de pure subordination. Tant que durera la brûlure de ce fouet, la libération des femmes sera en échec. »

Rappel des ouvrages déjà parus :

Lieve Spaas - Lettres de Catherine de Saint Pierre à son frère Bernardin, préface d'Arlette Farge (1996, 224 p.).

Claude Zaidman - La mixité à l'école primaire (1996, 240 p.).

Alisa Del Re et Jacqueline Heinen (dir.) - Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États providence et de la représentation politique en Europe (1996, 320 p.).

Françoise Gaspard (dir.) - Les Femmes dans la prise de décision en France et en Europe (1997, 224 p.).

- Annik Houel - Le Roman d'amour et sa lectrice. Une si longue passion. L'exemple Harlequin (1997, 160 p.).
- Danielle Roster - Les Femmes et la création musicale. Les compositrices européennes du Moyen Âge au milieu du xx^e siècle (1998, 352 p.).
- Françoise Rétif - Simone de Beauvoir. L'Autre en miroir (1998, 192 p.).
- Catherine Rodgers - Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir. Un héritage admiré et contesté (1998, 320 p.).
- Paola Tabet - La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps (1998, 208 p.).
- Claude Cohen-Safir - Cartographie du féminin dans l'utopie. De l'Europe à l'Amérique (2000, 208 p.).
- Elsa Dorlin - L'évidence de l'égalité des sexes. Une philosophie oubliée du xvii^e siècle (2000, 160 p.).
- Odile Krakovitch, Geneviève Sellier, Éliane Viennot (sous la dir. de) - Pouvoir des femmes : mythes et fantasmes (2001, 240 p.).
- Martine Spensky (dir.) - Les femmes à la conquête du pouvoir politique. Royaume-Uni, Irlande, Inde (2001, 216 p.).
- Thérèse Chotteau et al. - Rencontres entre artistes et mathématiciennes. Toutes un peu les autres (2001, ouvrage illustré + 16 p. couleur, 184 p. + un CD), 120 F
- Et, précédemment parus dans la collection « Recherches » aux éditions Côté-femmes : L'anatomie politique, de Nicole-Claude Mathieu ; Sexe, race et pratique du pouvoir, de Colette Guillaumin ; Le sexe des politiques sociales, sous la direction d'Arlette Gautier et Jacqueline Heinen ; Antigone encore, de Françoise Duroux.

▲ *Corporéité, décorporéisation, virtualité :
un état de la question du corps*

Actes du colloque international et interdisciplinaire, Grenoble, 7 au 9 décembre 2000, Paris, L'Harmattan, collection NEA, 2 tomes

Cet ouvrage en deux tomes présente les Actes du Colloque interdisciplinaire qui s'est tenu, à Grenoble, en décembre 2000 (cf. <http://www.upmf-grenoble.fr/colloque/>). Il réunit une trentaine d'interventions et il a pour objectif de faire « un état de la question du corps », pris entre virtualité et les différentes modalités de corporéité que nous lui connaissons et que nous inventons. Des chercheurs en sciences humaines (lettres, philosophie, sociologie et anthropologie) et en arts (danse, cinéma, arts plastiques), mais aussi des artistes et des écrivains ont participé à cette réflexion sur les différentes « expressions » contemporaines du corps. On pourra lire dans ces pages comment amour et haine, peurs et fantasmes cohabitaient dans l'idée contemporaine de corps pour en faire le lieu d'élaboration d'une nouvelle utopie.

▲ « *Les imaginaires du corps* »

Sous la direction de Claude Fintz, Paris, L'Harmattan, 2000, tome 1 : Littérature, tome 2: Arts, sociologie et anthropologie

Ce que l'homme possède de plus profond, c'est sa peau, déclarait en forme de boutade Paul Valéry. C'est de cette « profondeur » paradoxale dont *Les imaginaires du corps*, réflexion collective menée sous la direction de Claude Fintz, tentent de décliner les différents aspects en analysant comment le corps peut être saisi, c'est-à-dire en dernier ressort « imagé », ou, mieux encore, imaginé, en une multiplicité souvent contradictoire. En effet, quel rapport peut-il exister entre ces différents corps : corps mis en mots des poètes, corps sommés de devenir eux-mêmes, œuvre d'art des danseurs et des athlètes, corps souffrants et médicalisés que prennent en charge les travailleurs sociaux ? Le corps dans son ambiguïté se présente comme un paradoxe irritant pour la pensée toujours en surplus de sens, ailleurs, autrement alors même qu'il est intimement vécu comme un. Là se situe pour chacun de nous le sens ultime, le point par où le questionnement sur l'humain s'enracine, questionnement que les bouleversements apportés par la technique et les nouvelles biologies rendent encore plus pressant.

▲ *Femmes. Féminismes. Socialismes
dans l'espace germanophone (1945-2000)*

Actes du colloque à paraître aux Presses Universitaires de Rouen en décembre 2001

▲ *Masculin-Féminin : questions pour les sciences
de l'homme*

Sous la direction de Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani. Presses Universitaires de France, coll. « Sciences sociales et sociétés », 248 p. Prix : 22,50 €

Maîtrise de la procréation, progression spectaculaire de l'activité et des scolarités féminines, droit de vote et parité en politique : la seconde moitié du xx^e siècle a été, pour les femmes, porteuse de changements marquants. Face à ces transformations sociales à la fois massives et complexes, évidentes mais contradictoires, que disent les « sciences de l'homme » ? Force est de constater qu'elles ont été très lentes à s'emparer de ces mutations.

Le pari de ce livre est pourtant de montrer qu'une lecture sexuée du monde permet de renouveler l'analyse que l'on peut faire de la société. Même si des résistances existent encore, l'apport des recherches sur le genre n'est plus à démontrer : elles ont conduit à sortir le travail des femmes de l'invisibilité, elles ont imposé une autre vision des rapports hommes-femmes dans la société et dans la famille, une autre approche des phénomènes de pouvoir et de domination.

Cet ouvrage rassemble les contributions de chercheurs et chercheuses qui comptent parmi les meilleurs spécialistes du travail, de l'emploi, de l'éducation, de la famille, de la sexualité, de la politique, autour d'un fil conducteur : une lecture critique de la genèse des recherches sur les femmes, le genre et la différence des sexes. Au bout du compte, il propose un renouvellement des paradigmes des sciences humaines – que l'on pourrait cesser de nommer « sciences de l'homme » : la différence des sexes n'est

pas une question parmi d'autres, c'est un élément structurant du fonctionnement de la société.

SOMMAIRE :

- Introduction, Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani
- Filles et garçons à l'école : du discours muet aux controverses des années 1990, Catherine Marry
- L'emploi féminin dans la sociologie du travail : une longue marche à petits pas, Margaret Maruani
- Travail, carrières et organisations : du constat des inégalités à la production de l'égalité, Jacqueline Laufer
- Stratification et mobilité sociales : la place des femmes, Louis-André Vallet
- Le travail domestique : du travail invisible au « gisement » d'emplois, Annie Fouquet
- Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes, Jacques Commaille
- Charges et charmes de la vie privée, François de Singly
- Sexualité et genre, Michel Bozon
- Du droit des pères aux pouvoirs des mères, Michèle Ferrand
- Femmes et politique : il y a loin du vote à l'éligibilité, Janine Mossuz-Lavau
- Faire l'histoire des femmes : bilan d'une expérience, Michelle Perrot

▲ *Genre et politique*

D bats et perspectives

Collectif. Textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier. Folio Essais n° 370.

Depuis presque trente ans, hors de France, les rapports entre genre et politique ont pris une place de plus en plus importante en

science politique et, plus généralement, en sciences sociales. Les premières recherches traitaient principalement des écarts de participation politique entre hommes et femmes, et de la sous-représentation de ces dernières au sein des élites dirigeantes. Petit à petit, les limites inhérentes à ce type d'approches ont conduit à un changement d'optique ; est alors apparu ce que l'on désigne souvent par « perspective du genre ». L'interrogation s'est déplacée vers la dimension sexuée de la politique et des concepts tels que l'État, le pouvoir, la justice ou la citoyenneté : il ne s'agit plus de s'interroger simplement sur la place des femmes dans la politique, mais sur les rapports entre les femmes et les hommes dans la société. Désormais, l'accent est mis sur ces constructions sociales et politiques que sont les catégories du genre (les « hommes » et les « femmes ») : être « femme » ou « homme » n'est plus uniquement une question de biologie, mais aussi et surtout de pouvoir social, donc de conflit.

Cet ouvrage inédit présente pour la première fois au public francophone des analyses devenues classiques sur les rapports entre genre et politique – la citoyenneté, l'État, les rapports entre l'espace public et l'espace privé –, mais également des textes qui dressent un état des lieux des recherches actuelles.

SOMMAIRE :

Présentation

- Les rapports entre le genre et la politique, Véronique Mottier, Lea Sgier, Thanh-Huyen Ballmer-Cao

Première partie : La citoyenneté

- La citoyenneté est-elle sexuée ? Sylvia Walby
- Féminisme et démocratie, Carole Pateman
- Tout est dans le contexte : féminisme et théories de la citoyenneté, Mary Dietz
- Féminisme, citoyenneté et démocratie plurielle, Chantal Mouffe

Deuxième partie : L'État

- Le genre, le féminisme et l'État : un survol, Georgina Waylen
- Les droits sociaux des femmes et des hommes, Diane Sainsbury

- La mixité dans le politique, Sonia Dayan-Herzbrun
- Une analyse critique des femmes dans l'Union européenne, Bob Reinalda

Troisième partie : Théorisations du rapport public-privé

- Le genre, le public et le privé, Susan Moller Okin
- Espaces publics, vies privées, Anne Phillips
- Théories politiques féministes et théories postmodernes du genre, Terrel Carver
- Annexes

▲ *Vingt-cinq ans d'études féministes.*

L'expérience Jussieu

Sous la responsabilité de Françoise Basch, Louise Bruit, Monique Dental, Françoise Picq, Pauline Schmitt Pantel, Claude Zaidman. CEDREF, case 7132, Université Paris 7-Denis-Diderot – 2, place Jussieu 75251 Paris cedex 5. Prix 8,29 € + 2,44 € de frais d'envoi.

Cette publication rassemble une grande partie des communications présentées lors du colloque « Vingt-cinq ans d'études féministes : l'expérience Jussieu » qui s'est tenu le 14 novembre 1997 à l'Université Paris 7-Denis-Diderot.

SOMMAIRE :

- En guise d'ouverture, Michelle Perrot

Première partie : Histoire et mémoire

- Présentation, Pauline Schmitt Pantel
- Les premières expériences, Michelle Perrot
- Du mouvement des femmes aux études féministes, Françoise Picq
- L'invention d'un nouveau champ de recherche, Françoise Barret-Ducrocq
- Moulin d'Andé, France 1978-1979, Shaker Mill Farm, USA 1982, Françoise Basch
- Les noces entre la pensée et la vie, Marie-Jo Bonnet

- Pénélope : une expérience militante dans le monde académique, Cécile Dauphin
- Institutionnalisation des études féministes. Enseigner le féminisme ? Un projet paradoxal, Claude Zaidman
- Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse, Liliane Kandel
- « Recherches sur les femmes et recherches féministes » : l'Action Thématique Programmée du CNRS, Hélène Rouch
- L'inscription des études féministes au sein du CNRS, Dominique Fougeyrollas-Schwebel

Deuxième partie : Des domaines, des thèmes, des structures : une spécificité ?

- Histoire du CEDREF, Claude Zaidman
- Du côté de l'histoire, Michelle Perrot
- L'histoire des femmes à Paris 7-Denis-Diderot, Louise Bruit et Gabrielle Houbre
- Poursuivre l'aventure de l'histoire des femmes, Françoise Thébaud
- Discours et formes d'exclusions (du CIFFR au CERIC), Rita Thalmann
- La recherche féministe à l'université dans le domaine du droit : une absence en forme de désertion, Régine Dhoquois
- Un regard critique, Françoise Basch
- Rencontres et transmissions : ici et ailleurs, Léa Auffret
- Annexes

Publications officielles

▲ *Bilan des réflexions et des propositions*

du Comit de pilotage pour l gal acc s des femmes et des hommes aux emplois sup rieurs des fonctions publiques

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.
Président : Anicet Le Pors – Rapporteure générale : Françoise Milewski, 29 juin 2001

SOMMAIRE :

Introduction

Premi re partie : L in gal acc s des femmes et des hommes : des causes g n rales

- Le bilan de la mixité scolaire
- Les compétences des femmes et les « talents spécifiques »
- Les stéréotypes de sexe : de la réalité des différences aux causes invoquées
 - Qu'en est-il des différences entre sexes ?
 - Quelles sont les causes invoquées à propos de ces différences ?
- Les femmes dans l'exercice des responsabilités : rôle exemplaire ou femmes-alibi ?
- Les obstacles généraux à la vie professionnelle
 - La question du temps
 - La prise en charge de l'enfance et de la famille
 - Réduction du temps de travail ou temps partiel : des solutions plus ou moins égalitaires et coopératives
 - L'organisation du temps de travail : le présentéisme et les réunions tardives
 - Les fausses solutions
- L'intériorisation des contraintes

Deuxième partie : L'égal accès des femmes et des hommes : des causes spécifiques à la fonction publique qui s'ajoutent aux discriminations générales

- Les voies d'accès aux emplois supérieurs de la fonction publique
- Les déroulements de carrière
- Les obstacles spécifiques à la fonction publique : inertie, critères d'âge et d'ancienneté, mobilité, critères non dits
- Tableau de bord : emplois supérieurs, viviers de proximité et potentiels de promotion
- Les comparaisons internationales comme outil de connaissance
- Annexe à la partie II : L'accès aux emplois de direction de la fonction publique de l'État

Troisième partie : Réaliser l'égal accès des femmes et des hommes

- Piloter l'égal accès : les principes et les moyens
- Le principe de l'égalité des droits
- La construction de l'égalité : égalité des droits, égalité de traitement, égalité des chances
- La logique paritaire : sa légitimité et ses dangers
- Quelques pistes pour les recommandations
- Un rôle d'exemple et d'éclaireur pour les pouvoirs publics
- Lever les obstacles spécifiques à la fonction publique
- L'aménagement et la réduction du temps de travail dans la fonction publique : recommandations pour les modalités de mise en œuvre
- Synthèse de la démarche

Quatrième partie : Programme de travail

- Ensemble des propositions d'études
- Les études engagées

Cinquième partie : Dix-huit propositions avancées par le Comité de pilotage

Conclusion
Annexes

▲ *L'égalité en marche*

2001

Des priorités ont été arrêtées dans le cadre de la plate-forme d'action gouvernementale présentée par Nicole Péry, secrétaire d'État aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle, lors du comité interministériel chargé des droits des femmes du 8 mars 2000. Elles orientent notre effort collectif pour progresser vers l'égalité au travers de huit grandes thématiques :

- L'accès des femmes aux responsabilités
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- La contribution des femmes au développement économique
- Les droits des femmes
- La gestion des temps de vie
- La place des femmes dans l'univers culturel et sportif
- Le développement des actions européennes et internationales dans le domaine de l'égalité
- Les moyens pour l'égalité

C'est ainsi que le premier tableau de bord de l'INSEE, Regards sur la parité, est paru en juillet 2001 et que le présent ouvrage a été conçu. Il a pour ambition d'apporter un éclairage sur la place des femmes dans la vie sociale, économique et politique au travers de ces différentes approches. Il doit ainsi contribuer à améliorer l'utilisation qui est faite de l'appareil statistique. L'évolution de ce dernier est déterminante dans la marche vers l'égalité.

L égalité entre les hommes et les femmes**Dates clés :**

- 8 Le droit au savoir
- 14 L'égalité professionnelle
- 18 L'égalité dans la famille et le couple
- 22 Le droit à la contraception et à l'avortement
- 26 Les droits politiques
- 30 La lutte contre les violences faites aux femmes

- 34 L'égalité dans l'Union européenne
- 36 L'action de l'Organisation des nations Unies et du Conseil de l'Europe en faveur de l'égalité
- 40 Une volonté européenne et internationale
- 44 Les acteurs de l'égalité en France
- 50 La journée internationale des femmes (8 mars)

Livres

L égalit entre les femmes et les hommes

Chiffres clés :

- 5 La parité
- 9 L'égalité professionnelle
- 19 La contribution des femmes au développement économique
- 29 Les droits des femmes
- 37 La gestion des temps de vie
- 43 Les femmes dans l'univers culturel et sportif
- 49 Des moyens pour l'égalité

▲ *Sans papiers : des papiers et tous nos droits !*

ATALANTE, vidéos féministes, juin 2001, 52 minutes, couleur, format VHS SECAM. Prix : 170 F + 30 F de frais de port

Association Atalante – 47, villa des Princes 92100 Boulogne-Billancourt – Courriel : Atalante vid@aol.com

Tél. 06 11 61 21 69

Des femmes sans-papiers parlent de leur vie et de leur lutte, manifestent et revendiquent. Cette vidéo, réalisée à l'initiative du Rajfire (Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées) durant l'année 2000, fait connaître leurs témoignages et les réflexions de militantes féministes, dont des militantes des mouvements issus de l'immigration. La lutte pour la régularisation des sans-papiers est aussi un combat pour la liberté de circulation, pour l'égalité, la citoyenneté, et rejoint les combats pour les droits des femmes.

Photos Nicole Décuré

Toulouse, 1995.

New York, 2000.



Asphère. Le Journal

Lieu de débats et de recherche. Psychanalyse et féminin

▲ Numéro 0, octobre 2001

SOMMAIRE :

Éditorial

Journ e du 13 janvier 2001 :

“ La diff rence, l inconscient et le f minin ”

- L'inconscient et le féminin, Claude-Noële Pickmann
- Repérages, Nicole Milgram
- Quelques questions sur la « singularité » féminine, Marc Strauss
- Quelle anatomie pour quel destin ? ou pourquoi un homme s'intéresse-t-il au féminin ? Jean-Pierre Lebrun
- Conclusions, Bernard Toboul
- Compte rendu de la journée : Du Tiers et du pouvoir, Françoise Collin

Pr sentation du projet d Asph re, Nicole Milgram

Activit s d Asph re

Figures libres

- Le féminin dans la littérature japonaise contemporaine, Vannina Micheli-Rechtman

Contact : Asphère – 15, rue Rambuteau 75004 Paris

Tél. 01 42 77 60 81 – asphere2001@hotmail.com

Le bulletin de la commission femmes

Amnesty international. Commission Femmes

▲ Trimestriel – N° 3, novembre 2001

SOMMAIRE :

- Focus Dakar 2001 : Les conclusions du Conseil international d'Amnesty, par Sylvie Ryszfeld
- Durban : Conférence mondiale contre le racisme, par Janine Harter
- Portrait de femme : Irène Khan, par Moira Sauvage
- Rapport Amnesty : Racisme : les dérives de la justice, par Maïté Gerschwitz
- La Commission y était : L'université d'été de l'Assemblée des femmes, par Maïté Gerschwitz
- Et les actions d'Amnesty international

Contact : Amnesty international, Commission Femmes – 76,
bd de la Vilette 75940 Paris cedex 19 – Tél. 01 53 38 65 17
confemme@amnesty.asso.fr

Cahiers du Genre

Configurations familiales et vie domestique

▲ N° 30 – 2001. Coordonné par Jacqueline Heinen

Les Cahiers du Genre entendent mettre l'accent sur les débats théoriques relatifs aux rapports sociaux de sexe et de pouvoir. Cette publication, qui paraît deux fois par an a pour objectif de contribuer ainsi à la production de nouveaux outils, concepts et analyses dans le champ des sciences sociales.

SOMMAIRE :

- Introduction, Jacqueline Heinen
- Charges éducatives et rôle central des femmes dans les familles recomposées, Sylvie Cadolle

- Crise de la paternité et violences urbaines en Colombie, Marie-Dominique de Suremain
- Familles et soins en milieu hospitalier vietnamien, Bui Thi Thanh Thao
- Migration et mutation des rapports familiaux. Le cas des femmes originaires de Turquie, Isabelle Rigoni
- Les congés parentaux en Finlande : un miroir pour la France, Heini Martiskainen de Koenigswarter
- Couples au féminin : aspects du quotidien, Raphaële Ferzli
- Dominance et égalité dans les couples : un réexamen de la théorie des ressources à la lumière de sous-cultures familiales, Josette Coenen-Huther
- La famille en recherche, Annette Langevin

Hors champ :

- Citoyenneté, droits des individus et droits des groupes, Martine Spensky

Contact : Secrétariat de la revue les Cahiers du Genre –
GEDISST- IRESCO-CNRS - 59-61, rue Pouchet 75849 Paris Cedex 17.
Courriel : vergnaud@iresco.fr

Les abonnements sont annuels et partent du premier numéro de l'année en cours : France : 260 F - Étranger : 300 F frais d'envoi compris - Vente au numéro : 130 F

Veuillez adresser votre commande aux éditions L'Harmattan -
5-7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris. Port : 19,50 F
pour le premier ouvrage, + 5 F par ouvrage supplémentaire

Tél. 01 43 54 79 10 / fax : 01 43 25 82 03
Courriel : harmat@worldnet.fr
Site internet : <http://www.editions-harmattan.fr>

Pour l'étranger : chèque domicilié sur banque française à l'ordre de L'Harmattan en francs français, ou virement sur CCP 2336662544N, ou carte bancaire (visa) n°... date d'expiration.

Chronique Féministe

▲ N° 75, janvier-février 2001

SOMMAIRE :

Dossier : Que cherchent-elles ?

- Remise du Prix de l'Université des Femmes 1999
- Les fondements idéologiques de la sociologie, Bénédicte Martin
- La place des femmes en politique, Geneviève Fautré
- « La femme belge » : quel message ? Caroline Sappia
- L'émergence d'un pouvoir, Catherine Ludewig
- Une politique de précarisation, Thibaut Duvillier
- Le concept de minorité chez Deleuze et Guattari, Maria Puig de la Bellacasa
- Remise du Prix de l'Université des Femmes 2000
- Stratégies des femmes seules, chefs de ménage, Marie-Thérèse Ndumba Salayumbu
- La violence sexuelle dans la violence conjugale, Sophie Ory
- Expériences de femmes battues, Aïcha Ait Hmad
- Dépendance économique et « conciliation », Selma Bellal
- Vers une salarisation du travail domestique ? Caroline Manso de Zuñiga
- Lectures critiques et construction d'une approche féministe, Florence Degavre
- La parité : quel modèle de démocratie représentative ? Catherine Gigante

Universit des femmes : Programme d'activit s 2001

Attentives

- Fin de crise ? Les femmes réclament des dommages de guerre : Allocations familiales, réforme fiscale, pensions, Hedwige Peemans-Poullet
- Réflexions féministes sur l'intervention non violente
- L'égalité : un rêve ? C'est la réalité, c'est concret, c'est une première !
- Projet de loi relatif aux pensions complémentaires

- Norrköping : Réunion ministérielle pour l'égalité des chances et la sécurité sociale
- Norrköping : Le lobby européen des femmes prend position
- Projet de Mme Onkelinx : En finir avec la violence au travail
- L'égalité des sexes ? Pas seulement pour les femmes
- Les droits de l'homme aussi pour les femmes
- Femmes et politique
- Un colloque sur l'individualisation des droits sociaux
- Au Conseil de l'Égalité des chances entre hommes et femmes
- Guide de la femme avertie : Mariage et divorce (Maroc)

Lectures

- Sport et virilisme
- Louise De Craene-Van Duuren et Georgette Ciselet
- La violence en Belgique au XIX^e siècle
- Naissance de la femme bourgeoise
- De l'enlèvement des femmes comme stratégie matrimoniale au XVII^e siècle
- À voir... Enfermée dans la dictature du Cercle

▲ N° 76, avril-juin 2001

SOMMAIRE :

Dossier : Ce qu'elles lisent

- Cette presse féminine qui humilie les femmes, Martine Gozlan (Marianne)
- Voyelles, Suzanne Van Rokeghem
- Axelle : un magazine féminin qui a des idées ! Isabelle Desobry
- Opzij, Florence Degavre
- Chronique féministe, Hedwige Peemans-Poullet
- Cybersolidaires, contre cybernénettes, Françoise Robert
- La toile des femmes, Françoise Robert et France Huart
- DIVazine : nouvelle revue de femmes sur le net, France Huart
- Les Gaff'elles... un groupe d'action féministe, Maria Puig de la Bellacasa

- Le sexisme ordinaire des médias, F.S.
- Sondages CIM : Quel tirage ces magazines ?
- Brèves

Universit des femmes : Prix de l'Universit des Femmes 2001

Attentives

- Les actions positives à l'UCL
- Commander et contrôler : l'économie de la prostitution militarisée
- Autriche : Un projet de loi trompeur
- Les femmes sahraouies...
- Les aides familiales
- Les gardiennes encadrées
- Les gardiennes encadrées, quel avenir !
- Les gardes-malades...
- Des jeunes femmes s'intéressent aux problématiques du L.E.F.
- Pourquoi nous sommes encore féministes en 2001...
- Une association européenne de lutte contre le sexisme
- Enfin libres de choisir nos chaînes...
- Médias : la fausse image des femmes
- Un vieux fond de sexisme
- Appel : Pour une politique de « gender mainstreaming » dans l'enseignement
- Les femmes se manifestent
- Répudiation

Lectures

- Femmes plurielles
- Lectures fondamentales
- Pourquoi je suis Chienne de garde ?
- Bibliographie commentée sur Genre et développement en Afrique
- Entre femmes et jeunes filles
- Femmes et fières de l'être
- Parutions

Contact : Chronique Féministe – Université des Femmes –
10, rue du Méridien 1210 Bruxelles – Tél. 02-229 38 72 – Fax :
02-229 38 53

Revue

Diplômées

Filles et violence

▲ Revue trimestrielle n° 197, juin 2001

SOMMAIRE :

- Maryvonne Stéphan (1908-2001)

tudes

La violence I rencontre des filles en milieu scolaire

- Quels rôles sexués les albums illustrés transmettent-ils aux enfants ?
- Le destin des femmes dessiné par les manuels d'histoire
- Les mathématiques à l'école élémentaire

Femmes d hier et d aujourd'hui

- Femmes en Afghanistan en l'an 2000
- Aspects nouveaux du machisme en Espagne
- Épouse à la fin du Moyen-Âge

Forum

- Le cimetière de Nîmes (1778-1910)

Vie de l AFFDU

Appel communications

Contact : AFFDU – Association française des femmes
diplômées des universités

Guerres mondiales et conflits contemporains

Revue trimestrielle de l'Institut d'histoire des conflits contem-
porains éditée par les Presses universitaires de France

▲ N° 198, mai 2001 – Les femmes et la guerre
(Voir compte rendu dans la rubrique « Livres »)

SOMMAIRE :

- In memoriam : Raymond Poidevin (1928-2000)

Dossier : **Les femmes et la guerre**

- Introduction, Chantal Antier et Marianne Walle
- Les femmes et les armées de la Révolution et de l'Empire : un aperçu, Patrick Bouhet
- Le combattant d'Orient et les femmes pendant la première guerre mondiale, Francine Roussanne Saint-Ramond
- La censure et la femme pendant la première guerre mondiale, Françoise Navet-Bouron
- Le deuil des veuves de la Grande Guerre: un deuil spécifique ? Stéphanie Petit
- La Grande Guerre : un arrêt à l'émancipation politique des Françaises ? Chantal Antier
- Les Anglaises et l'effort de guerre de 1914 à 1918, Marie-Noëlle Bonnes
- Vichy ou la féminité imposée, Marianne Walle
- Des corps féminins aux AFAT. Afrique du Nord, 1943-1944, Colonel (CR) Paul Gaujac
- Violences et viols des vainqueurs : les femmes à Vienne et en Basse-Autriche, avril-août 1945, Paul Pasteur
- L'engagement des femmes durant la guerre d'Indochine (1945-1954), Michel Bodin

Comptes rendus

Histoire générale du xx^e siècle

- Samir Saul, La France et l'Égypte de 1882 à 1914. Intérêts économiques et implications politiques (Sami Aoun)
- Barbara Dundas, Les femmes dans le patrimoine militaire canadien (Chantal Antier)

Après 1945

- Corinne Defrance, Les Alliés occidentaux et les universités allemandes, 1945-1949 (Chantal Metzger)

- Maurice Faivre, Les archives inédites de la politique algérienne, 1958-1962 (Jacques Valette)

Les sommaires sont disponibles sur Internet :
<http://www.puf.com>

Revue

Monde des femmes. ISIS-WICCE

▲ N° 35, 2001

SOMMAIRE :

- Éditorial
- Viols, meurtres, enlèvements et mutilations
- Un cas de violation des droits humains de la femme
- Le cas de Soria Ali Himidan
- Violations des droits humains de la femme à Kasese, à l'ouest de l'Ouganda
- Violations des droits humains spécifiques au genre pendant les conflits armés au Teso Central, district de Kumi, Ouganda
- Analyse des formes de violence envers les veuves dans les camps pour personnes déplacées de Gatumba et de Buterere
- Violations des droits humains des femmes dans l'État d'Assam au nord-est de l'Inde
- Témoignages sur l'expérience des femmes dans les cas de Kanun (vendettas)
- Violence sexuelle
- Douze ans et on compte toujours ? Combien de temps encore ? demandent les mères réfugiées !
- Déclaration du Groupe sur les femmes, les filles, les conflits armés et la paix
- Le Conseil de sécurité conclut le débat ouvert sur les femmes, la paix et la sécurité
- Le partenariat africain pour les droits et la santé sexuels et génésiques des femmes et des filles
- Annonces

Contact : ISIS-WICCE – Plot 32 Bukoto Street – Kampala – Ouganda

Recherches féministes

▲ 2000, volume 13, n° 13

SOMMAIRE :

- Communications : nouvelles perspectives féministes de la culture et des pratiques, Estelle Lebel et Chantal Nadeau
- Le genre, le génie et le mythe de l'intellectuel solitaire : les études culturelles féministes et les écrits de C. Wright Mills, Kim Sawchuk
- Questions de renommée : les mises en mémoire du phénomène Céline Dion, Line Grenier
- De la féminisation des relations publiques : un discours en rupture de l'histoire des femmes relationnistes, Manon Niquette
- L'apport des femmes au renouvellement des pratiques professionnelles : le cas des journalistes, Armande Saint-Jean
- L'infiltration médiatique des femmes séropositives : visibilité activiste et abstraction, Maria Nengeh Mensah
- Une histoire revisitée. Le pays des fourrures : du castor à Brigitte Bardot, Chantal Nadeau
- Penser l'immigration comme spectacle : les bases coloniales de la nation canadienne, Tamara Vukov
- Femmes politiques et médias : éléments de réflexion, Manon Tremblay
- La Gazette des femmes. Une mine d'or encore inexploitée par la recherche féministe, Nicole Beaulieu et Marie-José des Rivières



Soutien à la Déclaration des droits fondamentaux de la femme afghane

Par ce manifeste, nous exprimons notre soutien à la fois pour que la Déclaration des droits fondamentaux de la femme afghane fasse partie intégrante du processus de paix en Afghanistan de façon à ce que les droits civils et politiques des femmes soient entièrement restaurés, et pour que les femmes participent au gouvernement provisoire puis au gouvernement définitif de l'Afghanistan.

Nous savons que la plus extrême violation des droits humains et politiques dans le monde s'est impitoyablement poursuivie en Afghanistan sous le règne de terreur imposé par les milices Talibans. En réponse à cette oppression, le 28 juin 2000, trois cents femmes afghanes, représentatives de la nation afghane, comprenant des représentantes de nombreuses organisations de femmes, se sont rassemblées à Douchanbé, Tadjikistan, pour écrire et promulguer la « Déclaration des droits fondamentaux de la femme afghane ».

Par ce document, les femmes afghanes affirment et demandent pour elles-mêmes les droits inaliénables qui leur sont assurés par les précédentes Constitutions de l'Afghanistan. Les femmes

Manifestes

afghanes rejettent les affirmations mensongères des milices Talibans et de leurs supporters, selon lesquelles ces droits sont en contradiction avec la religion, la culture ou les traditions de la société afghane.

À présent, l'effondrement des milices Talibans suscite une période de transition critique pour la restauration de la paix en Afghanistan et une occasion décisive d'assurer le rétablissement des droits des femmes. L'intégration de la Déclaration des droits fondamentaux de la femme afghane dans le processus de paix, et éventuellement dans la future Constitution de l'Afghanistan, est essentielle pour l'établissement d'une paix juste, honorable, durable et légitime dans un pays où les femmes ont l'expérience de tant de souffrances. Nous croyons qu'une simple « participation » ne sera pas suffisante pour rétablir la paix.

En signant ce manifeste de soutien, nous demandons à tous les Afghans et tous les groupes afghans, ainsi qu'au gouvernement des États-Unis, aux Nations-Unies et aux autres gouvernements qui jouent un rôle dans le processus de paix pour l'Afghanistan, de :

- inclure la Déclaration des droits fondamentaux de la femme afghane comme partie intégrante de tout accord de paix négocié ;
- garantir la restauration complète des droits des femmes afghanes à travers une constitution ;
- soutenir la participation des femmes dans les gouvernements transitoires et définitifs de l'Afghanistan.

Contact : NEGAR – Soutien aux femmes d'Afghanistan –
BP 10 – 25770 Franois.

Appel à la solidarité lesbienne et féministe

*pour soutenir la proposition de loi
anti-lesbophobie/homophobie
de la Coordination lesbienne nationale*

Manifestes

Parce que l'amour entre femmes transgresse la loi patriarcale, nombre de lesbiennes sont l'objet d'atteintes lesbophobes :

– Exclusion par le silence : en tant que minorité, elles sont encore très largement occultées aux plans politique, culturel et médiatique.

– Caricatures méprisantes : elles sont réduites aux clichés dépréciatifs de « stars du porno » ou de « garçons manqués », qui incitent à la haine.

– Discriminations en matière d'hébergement ou d'emploi : leur visibilité les expose au refus d'hébergement, de logement ou au refus d'embauche, aux railleries des collègues ou à la « rétrogradation ».

– Agressions punitives : des lesbiennes sont victimes d'injures et de menaces de la part de parents ou voisins lesbophobes, et parfois même de viols punitifs.

C'est pourquoi la Coordination lesbienne nationale se mobilise pour dénoncer cette intolérance et œuvre pour le dépôt d'une proposition de loi pour la pénalisation des violences sexistes, lesbophobes et homophobes.

Actives depuis toujours dans la lutte des femmes pour leur liberté, les militantes de la Coordination lesbienne nationale appellent toutes les lesbiennes et les femmes ainsi que leurs sympathisants à soutenir cette proposition de loi afin que le gouvernement prennent en compte leurs revendications.

Contact : Coordination lesbienne nationale – CIBEL – 22, rue de Plaisance 75014 Paris – cibel@noos.fr

Solidarité avec les Égyptiens victimes de l'intégrisme

Au Caire, le vendredi 11 mai 2001, soixante personnes ont été arrêtées alors qu'elles fêtaient sur un bateau au bord du Nil l'union de deux amis gays. Bien que l'homosexualité ne soit pas explicitement condamnée par la loi égyptienne, cinquante-deux de ces personnes, soupçonnées d'homosexualité, furent jugées devant un tribunal d'exception. Lequel applique depuis quelques années la Charia avec une sévérité toute particulière sous pression de militants islamistes. Inculpées, d'après le Parquet, pour « violation des enseignements de la religion et propagation d'idées dépravées et d'immoralité sexuelle », vingt-trois de ces cinquante-deux personnes ont été condamnées le 14 novembre à des peines de prison avec travaux forcés. La « brigade de mœurs » continue les arrestations. Dans la banlieue du Caire, quatre hommes ont été détenus pour « pratique habituelle de la débauche », ils seront jugés fin décembre.

L'arrestation, la torture et la condamnation des homosexuels et leurs amis ont été permises par le gouvernement de monsieur Moubarak (interlocuteur privilégié des gouvernements occidentaux) et célébrées par une presse sensationnaliste, particulièrement homophobe, qui a joué le sinistre jeu de présenter les victimes comme des « satanistes », « propagandistes des idées occidentales » et « défenseurs du judaïsme »... Dénoncée par l'ensemble des associations internationales, cette barbarie n'a pas ému outre mesure l'Organisation égyptienne des droits de l'homme dont le secrétaire général a déclaré : « Je ne considère pas la défense des droits des homosexuels comme un devoir de notre organisation. » Les pouvoirs publics égyptiens expliquent sans scrupule que de tels agissements constituent un exercice obligé pour contrer l'influence des sectes radicales islamistes qui semblent gagner progressivement la sympathie de la société égyptienne. Pour vaincre l'intégrisme, il faudrait suivre ses préceptes !

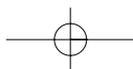
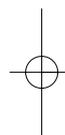
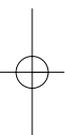
Les homosexuels et leurs amis ne sont pas les seuls à payer le prix des « concessions » faites aux islamistes par le gouvernement égyptien. Les féministes, les intellectuels, ainsi que les minorités religieuses, subissent la même répression, l'humiliation et la vexation de la part d'un régime qui se comporte à leur égard comme des Talibans. L'écrivaine Nawal El Saadawi fut par exemple accusée d'apostasie (avoir renié la foi) pour avoir manifesté son hostilité au port du voile avec l'accord du procureur général du Caire. Pour les mêmes raisons, l'écrivain Farag Foda fut assassiné en 1992 et le prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz poignardé en 1994. La défense des minorités coptes, la déclaration d'athéisme ou la demande de normalisation des relations politiques avec Israël condamnent, dans le meilleur des cas, à l'exil, dans le pire, à la mort.

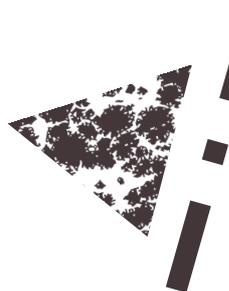
Nous ne pouvons plus rester indifférent-es au sort de ces Égyptiens et Égyptiennes, victimes des calculs politiques d'un gouvernement prêt à se transformer en bras armé au service de l'ignorance et du fanatisme.

Nous, défenseurs des libertés individuelles, opposants au fanatisme et à l'intégrisme liberticide, demandons aux autorités égyptiennes la libération immédiate des vingt-trois personnes condamnées par un tribunal intégriste. Nous demandons également à la société civile et aux citoyen-nes de tous les pays de se mobiliser contre les autorités égyptiennes en leur faisant connaître leur colère et en boycottant le tourisme dans ce pays. Nous demandons enfin aux autorités françaises l'octroi de l'asile politique à tous les homosexuel-les risquant leur intégrité physique dans leur pays d'origine.

Ce manifeste est une initiative de : Aides, Sida Info Service, Pro-Choix, etc. Pour y participer, envoyez votre signature sur : <http://www.PetitionOnline.com/Egypte/petition.html>

Pour faire connaître votre colère au gouvernement égyptien, écrivez-leur en français ou en anglais à : feedback@sis.gov.eg





Bulletins de commande

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin
31500 TOULOUSE.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	

Cocher les brochures commandées.

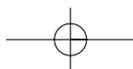
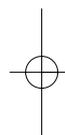
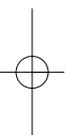
- Pouvoir, parité, représentation politique
- Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne : analyses et solidarités
- Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes
- Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme
- Lien sexuel, lien social
- Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures
- Féminisme et polar
- Annuaire des adhérentes

**PRIX
frais d'envoi inclus**

7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
7 €
15 €

Total de la commande : €

Prrière de joindre le règlement à la commande.





Association Nationale des Études Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association Nationale des Etudes Féministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2002

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 30 € (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)
45 € (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)
15 € (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)
Membre associé-e : 50 €
Service du bulletin seul : 50 € (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE